17

NOTRE-DAME D'ITTRE

par Jean-Paul CAYPHAS

ENTRE SENNE ET SOIGNES — XVII — 1974 — 6e ANNÉE



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles - Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédaction - Administration : Jean-Paul CAYPHAS
« La Vigne »
rue de la Montagne 28, 1460 Ittre
Tél. 067/460.16

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Editeur responsable : Pierre HOUART Centre International
rue Belliard 220, 1040 Bruxelles - Tél. 34.51.74

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les n^{os} 1 et 2 : épuisés
le n° 3 : 50 frs ; le n° 4 : 50 frs

Pour 1970, 1971, 1972 et 1973 :
Abonnement de l'année :
100 frs (3 numéros)

Pour 1974 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : 100 frs
Abonnement de Soutien : 200 frs
Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 9353.86 de M. Jean-Paul CAYPHAS, 28, rue de la Montagne à Ittre.

MEMBRES D'HONNEUR (avec contribution extraordinaire)

Mademoiselle Isabelle de GERADON, Ittre
Le Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Corroy-le-Château
Madame Raoul MANGON, Bruxelles
Madame Gustave PELGRIMS, Bruxelles
Mademoiselle Lucienne BOMAL, Bruxelles
Le Docteur et Madame André DE LAEY, Anvers
Monsieur Emile de LALIEUX, Nivelles
Monsieur et Madame Jean GILLIS, Bruxelles
Monsieur Jean-Marie MATHONET, Ittre
Madame Léon SERVAYE, Bruxelles
Monsieur et Madame Philippe SERVAYE, Sydney (Australie)
Monsieur et Madame Jules WYAM, Braine-l'Alleud

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur et Madame Baudouin CASSART, Bruxelles
Monsieur Martel CATALA, Virginal
Le Notaire Michel CAYPHAS, Lessines
Monsieur et Madame Bernard CROSNIER, Liège
Monsieur et Madame de BIVORT de la SAUDEE, Ittre
La Comtesse Antoine de BOUSIES, Ostende
Monsieur l'Abbé Joseph DESMET, Bruxelles

Le Docteur et Madame Jules DRUET, Tubize
Madame Odile DUJARDIN, Ittre
Monsieur et Madame Louis GOOSSENS, Tubize
Monsieur Abel GREER, Ittre
Monsieur Georges HUART, Virginal
Le Notaire et Madame Maurice LABENNE, Gouy-lez-Piéton
Monsieur Roger LATINIS, Clabecq
Le Chevalier THYS, Grimbergen
Madame van de SANDE, Ittre
Monsieur Jacques VANVAREMBERGH, Ittre

MEMBRES DE SOUTIEN

Monsieur et Madame Philippe ALEXANDRE, Bruxelles
Madame Jean AMAND, Bruxelles
Monsieur et Madame Louis ANDRE, Ittre
Monsieur Jean-Marie BADOT, Braine-le-Comte
Monsieur Léon BAGUET, Ecaussinnes-d'Enghien
Monsieur et Madame Florent BALLANT, Ittre
Monsieur et Madame Jean BAUDELET, Braine-le-Château
Monsieur et Madame Pierre BAUDELET, Ittre
Monsieur Pierre BEGINNE, Tubize
Monsieur Victor BETTE, Ittre
Monsieur André BINARD, Braine-le-Comte
Monsieur et Madame BORMS, Braine-le-Château
Le Docteur Christian BOTTEMANNE, Bruxelles
Monsieur et Madame Lucien BRANCART, Fauquez-Virginal
Monsieur Jules BRIGODE, Fayt-lez-Manage
Madame Bernard BURGHER, Clabecq
Monsieur l'Abbé René CAMBIER, Curé de Ittre
Monsieur André CAMBY, Tubize
Mademoiselle Rina CAPORALI, Bruxelles
Monsieur et Madame Louis CARLIER, Ittre
Monsieur Cyriel CNOCKAERT, Ittre
Monsieur Edouard CORNET, Rebecq-Rognon
Monsieur Marcel CORTENBOSCH, Hal
Monsieur Jules COUTURIAUX, Tubize
Le CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles
Monsieur Etienne DEBECKER, Bruxelles
Monsieur et Madame Christian DE BRABANTER, Tubize
Monsieur Pierre DECAMPS, Braine-le-Comte
Monsieur Aimé DECHIEF, Rebecq-Rognon
Monsieur Max DELALIEUX, Braine-le-Château
Monsieur et Madame Gaston DELHOUX, Ittre
Madame Roger DELFOSSE, Ittre
Monsieur et Madame Maurice DEMOULIN, Ittre
Monsieur René DENYS, Rebecq-Rognon
Monsieur Lucien DEPRET, Tournai
Monsieur Joseph D'HAENE, Braine-l'Alleud
Madame Théodore DOEHAERD, Mons
Monsieur Guy DONNAY, Nivelles
Le Baron DRION du CHAPOIS, Bruxelles
Monsieur Fernand DUBOIS, Braine-le-Comte
Monsieur Guy DUMASY, Ittre
Le Comte et la Comtesse Axel du MONCEAU de BERGENDAL, Ittre
Monsieur et Madame Jean EYSERMAN, Ittre
Madame Roger FRAUD, Ittre
Monsieur et Madame Christian GERVY, Braine-l'Alleud
Monsieur et Madame Gustave GERVY, Ittre
Monsieur et Madame Jean-Marie GERVY, Ittre

Madame Georges GILLIS, Bruxelles
Monsieur et Madame Jean-Marie GILLIS, Heverlee
Monsieur et Madame Pierre GILLIS, Nivelles
Madame Madeleine GODEAU, Couillet
Monsieur et Madame Raoul GODFRAIN, Bruxelles
Madame René GOFFIN, Bruxelles
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre
Madame Marie-Louise GREER, Tubize
Monsieur et Madame Jean GREGOIRE, Ittre
Monsieur Michel HANOTIAU, Bruxelles
Monsieur Freddy HIERNAUX, Ittre
Monsieur et Madame Robert JOIRIS, Ittre
Le Vicomte et la Vicomtesse JOLLY, Maransart
Le Vicomte et la Vicomtesse Réginald JOLLY, Ittre
Monsieur l'Abbé Léon JOUS, curé d'Ecaussinnes-Lalaing
Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Heverlee
Monsieur l'Abbé Ferdinand LALOIRE, curé de Virginal-Samme
Monsieur et Madame Baudouin LECLEF, Tervuren
Monsieur Paul LEFEBURE, Saintes
Madame Michel LEMAIGRE, Braine-le-Comte
Monsieur Marcel LOBET, Rixensart
Monsieur Richard LORIAUX, Ittre
Monsieur et Madame Alfonso MARCHESINI-GRANDI, Bruxelles
La Révérende Mère MARIE-EMILIE, Nivelles
Monsieur et Madame Raoul MESURE, Ittre
Monsieur et Madame André MEURANT, Virginal
Madame Yvonne MIL, Bruxelles
Monsieur et Madame Yvan MOENS, Bruxelles
Madame MORIAME, Tubize
Les MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Bruxelles
Monsieur et Madame José NANIOT, Braine-le-Comte
Madame Renée PARMENTIER, Bruxelles
Le Président à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles
Monsieur Jean-Pierre PIERART, Bruxelles
Monsieur André PIERLOT, Virton
Monsieur Roger PINON, Liège
Mademoiselle Solange PLASMAN, Ittre
Monsieur et Madame Guy PREAUX, Ittre
Monsieur Alfred QUERTENMONT, Bruxelles
Monsieur Yvon RAMPELBERG, Ittre
Monsieur Paul REMY, Bruxelles
Monsieur Henri SCHMIT, Theux
Le Conseiller à la Cour d'Appel et Madame Joseph SEMAL, Bruxelles
Le Baron Jean-Charles SNOY et d'OPPUERS, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac
Madame Jean-Claude STACHE, Ittre
Madame Léontine SWYSEN, Liège
Monsieur et Madame Jacques TAMIGNIAU, Hyon
Monsieur et Madame Joseph TAMIGNIAU, Ittre
Monsieur André VAN DAMME, Bruxelles
Monsieur et Madame Lucien VAN DAMME, Haut-Ittre
Monsieur Gustave VANDERBECQ, Ittre
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre
Monsieur Léon VANDER STRICHT, Tubize
Monsieur et Madame Paul van DERTON, Bruxelles
Madame Arnould van de WALLE, Ittre
Monsieur Arthur VAN HEMELRYCK, Tubize
Monsieur et Madame Edwin VAN LAETHEM, Bruxelles
Monsieur François VANSTALLE, Hal
Mademoiselle Claudia VERHESEN, Bruxelles
Monsieur et Madame Marcel WALEM, Ittre

NOTRE-DAME D'ITTRE

par Jean-Paul CAYPHAS

« Notre-Dame-du-Bois que l'on crible d'épingles, celle de Walcourt que, sur son gros arbre, cingle le vent du Nord, celle du Sart et celle d'Ittre où Jean t'Serclaes vint un jour coiffé de sa mitre. »

Thomas BRAUN, « Le livre des bénédictions ».

LES ORIGINES

L'HISTOIRE OU LA LÉGENDE

L'HISTOIRE de Notre-Dame d'Ittre est bien connue. Elle commence à Bois-Seigneur-Isaac. Vers 1096, sous l'impulsion de Pierre l'Ermite, Godefroid de Bouillon part pour la première croisade. Avec lui, de nombreux seigneurs, dont un chevalier Isaac (1) et son fils Arthur.

Les seigneurs de Bois-Seigneur-Isaac sont capturés par les Sarrasins au siège de Jérusalem. Ils se rappellent l'image de la Vierge attachée à un tilleul près de leur château et l'invoquent pour leur libération. La Vierge leur apparaît la nuit suivante et dit à Isaac : « Tu me laisses sur un arbre, au bord du chemin, exposée à la pluie et à la neige, et tu me demandes de prendre soin de toi ! ».

Elle leur promet la délivrance si, de retour au pays, ils lui érigent une chapelle à l'emplacement du tilleul. Ils font alors ce vœu que « *s'ils estoient assez heureux pour revoir leur patrie et de rentrer dans leur Seigneurie, ils y feroient bâtir, à son honneur, une chapelle, pour y placer ladite Image* ».

Et le chroniqueur poursuit : « *La chose se trouva vérifiée par un effet miraculeux car au moment de leur réveil, ils virent leurs chaînes brisées, trouvèrent les portes de la prison ouvertes, et se voyant dans une entière liberté, ils sortirent sans aucune opposition des gardes ou sentinelles, et vinrent sans aucune mauvaise rencontre au lieu de leur embarquement, en bénissant le Seigneur et sa Très-Sainte Mère d'une si grande protection* ».

Aussitôt rentrés, dans la joie et l'émoi de ces heureuses nouvelles rapportées aux habitants de Bois-Seigneur, ils s'acquittent de leur vœu. Une chapelle est bâtie et un bénéfice de trois messes à célébrer chaque semaine est fondé.

Ici s'arrête le récit.

(1) Isaac aurait fait planter un bois (le « bois planté ») à proximité de sa demeure, d'où le nom de Bois-Seigneur-Isaac.

Le Père Eloy, dans son ouvrage « Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Terre Mariale et Terre de Miracle », rapporte que ce ne serait pas à la première croisade que les seigneurs de Bois-Seigneur-Isaac seraient partis mais bien à la cinquième.

La dévotion à Notre-Dame d'Ittre (à ce moment Notre-Dame de Bois-Seigneur-Isaac) remonterait alors au début du XIII^e siècle, vers 1225 (2). Le Père Eloy, archiviste à l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, énonce plusieurs arguments. Démontrant que les chroniqueurs anciens se sont rattachés sans fondement ni repère chronologique à la première croisade, il révèle (3) que ce même seigneur Isaac et son fils Arthur donnèrent la petite dîme qu'ils possédaient sous Ophain au monastère d'Aywières. Or on trouve confirmation de cette donation en 1221 par Henri I^er, duc de Brabant. De plus, le monastère d'Aywières fut établi à Lillois de 1204 à 1215 avant de s'installer à Aywières.

De telles aliénations de biens étaient fréquentes pour les seigneurs qui partaient en croisade, ceux-ci devant se procurer les ressources nécessaires à l'expédition.

Un document iconographique vient à l'appui de cette tradition. On pouvait voir vers 1450 sur les murs de la chapelle de Bois-Seigneur-Isaac une fresque ancienne représentant un chevalier à genoux, tenant entre ses mains une chapelle qu'il voue à la Vierge debout devant lui.

L'ARRIVEE A ITTRE

En 1336, la peste se répandit à travers le pays. « *Il arriva qu'en l'année 1336, Dieu affligea les Pays-Bas d'une peste si fatale et si rapide, qu'à peine pouvoit-on trouver assez de vivants pour enterrer les morts* ».

En souvenir de la protection accordée à leurs anciens seigneurs, les habitants eurent recours à la Vierge de Bois-Seigneur-Isaac. On organisa de village en village une procession solennelle « *à laquelle assista, avec une dévotion exemplaire, une foule de monde accourue de toutes parts* ».

Arrivée à Ittre, la Madone y fut déposée et le fléau cessa subitement. Elle y resta de par l'autorisation spéciale de Guillaume II d'Auxonne, évêque de Cambrai, malgré les protestations des habitants de Bois-Seigneur-Isaac (4).

---

(2) Le Père Eloy émet l'hypothèse suivant laquelle la statue vénérée au XIII^e siècle à Bois-Seigneur-Isaac serait celle de Notre-Dame du Chêne Usé à Nizelles. En raison de la protection particulière dont ils auraient été l'objet, les seigneurs de Bois-Seigneur-Isaac auraient fait construire une magnifique chapelle à l'emplacement du tilleul. C'est ici que se rattache l'histoire que nous connaissons.

C'est vers 1270 qu'une nouvelle statue fut retaillée dans le chêne.

(3) A l'appui d'une note en écriture du XV^e siècle insérée par un chroniqueur.

(4) On fit alors une copie de la statue que l'on plaça dans la chapelle de Bois-Seigneur. Elle s'y trouve encore actuellement.

Le cas fut plusieurs fois soumis aux tribunaux ecclésiastiques mais il fut toujours tranché en faveur de l'église d'Ittre.

Le texte ancien, fort amusant, nous apprend qu'après le miracle du Saint-Sang en 1405, les habitants de Bois-Seigneur manifestèrent moins d'intérêt pour « leur » Notre-Dame partie à Ittre. En effet, ils éprouvaient les plus grandes difficultés à obtenir la restitution de la statue. De plus le temps passait et ils avaient à présent un autre objet très vif de vénération. Notons la fin du texte qui est délicieuse : « *qui fut l'an 1405 comme estant descendu par succession de temps et representation des personnes d'Isaac susdite qui ne se soucie pas tant comme auparavant veu que la dévotion du peuple commençoit à refroidir de cette image et à se reschauffer vers ledit reliquaire qui est une façon de faire ... de sorte que par ainsi cette dite image i demeura* ».

A l'annonce de la cessation du fléau, la nouvelle se répandit aussitôt et les pèlerins affluèrent. C'est ainsi que commencèrent les pèlerinages à Notre-Dame d'Ittre. Les aumônes également affluèrent et on put bâtir une chapelle pour y recevoir la statue :

« *Un si grand concours de peuple ne manqua pas de produire des aumônes très-considérables, qui servirent en partie à faire bâtir une chapelle magnifique, où cette Sainte Image fut déposée en l'an 1371, et le reste servit en partie à faire des ornements superbes et toutes sortes d'argenteries* ».



Un vitrail de la chapelle de Notre-Dame d'Ittre rappelle la scène où Léopold-Adrien de Rifflart fut sauvé d'une tempête par l'intervention de la Vierge.

UN BÉGUINAGE ET UN HOPITAL

UN béguinage ([5]) fut fondé pour les sœurs chargées du soin de l'Image miraculeuse, mais il disparut dans les incendies et les guerres, ainsi que de nombreux ornements et documents de miracles approuvés. Disparut aussi dans la tourmente un hôpital destiné à traiter les malades et à recevoir les pèlerins pauvres. Par bonheur, la statue de Notre-Dame d'Ittre, que l'on cachait pour la préserver des profanations, put toujours être conservée et sauvée.

LE CULTE A TRAVERS LES SIECLES

CONTRE LA PESTE, LA PIERRE, LA GRAVELLE...

OUTRE l'exemple fameux de la peste (voyez également infra, Rumbeke), Notre-Dame d'Ittre était invoquée pour la guérison de la pierre ([6]), de la gravelle ([7]), de la faiblesse du corps et de la température élevée.

Le sanctuaire était également visité par les impotents et les paralytiques.

LES RUPTURES, « *SPECIALITE* » DE NOTRE-DAME D'ITTRE

MAIS Notre-Dame d'Ittre était spécialement invoquée pour les hernies ou ruptures (en wallon les câssur').

« *Non seulement pour les ruptures, ce qui est presque journalier, mais aussi pour tous autres accidents fâcheux, cette Sainte Mère fait éclater son pouvoir audit Ittre ...* ».

Quand Joseph Coppens, dans son dictionnaire aclot, cite l'expression : « *On va rclamer sinte Lutgarde pou lès câssur'* », il s'agit en fait de Notre-Dame d'Ittre.

Beaucoup d'exemples sont rapportés d'interventions de la Vierge dans les « *ruptures considérables* » ou hernies de force (également les hernies invétérées), ce qui fait dire à l'auteur de la notice de 1874 : c'est ce qu'on pourrait appeler dans l'ordre surnaturel la *spécialité* de la Mère de Consolation dans ce sanctuaire.

Quand ils viennent en pèlerinage, les pèlerins vont invoquer la Vierge, font trois fois le tour de l'église et reviennent à la statue. Ils recommencent cet exercice pieux autant de fois que leur dévotion le leur impose.

([5]) On trouve encore trace de ce béguinage, ou tout au moins des édifices qui en portent encore le nom, dans un acte de cession du 19 février 1728 passé en l'échevinage d'Ittre. En 1719, Charles Raspe et sa femme, Marie-Jeanne de Fauquez, constituent par contrat une rente de dix florins : « *laquelle rente ils ont affectéz sur leurs biens, consistants en deux maisons, édifices, avec l'héritage y adjacent, nomé le Béghinage, gisant audit Ittre, tenant d'un côté à l'héritage de la cense de La Vigne, au préz de Laitte, par embas, et de l'autre costé au chemin allant du village à ladite cense de La Vigne* »... Ceci nous prouve que le béguinage était bien situé à l'emplacement de l'actuelle école des Sœurs des Sacrés-Cœurs, ancien béguinage, ancien couvent, idéalement placé non loin de l'église.

([6]) Pierre ou calcul, concrétion pierreuse qui se forme dans la vessie, les reins, le foie, etc.

([7]) Concrétions formées de sels insolubles semblables à de petits graviers.



Notre-Dame d'Ittre avec son manteau espagnol. Dès le XVI^e siècle, la statue fut revêtue d'une robe et d'un ample manteau à la mode de l'époque. C'est dans cette vêture qu'on la vit jusqu'en 1896.

Gravure de 1874.

Quand une personne est gravement malade, neuf voisins ou amis font une neuvaine et parcourent le tour de la procession (8).

Les malades soulagés laissaient leurs bandages à la chapelle et souvent les accrochaient en manière d'ex-votos. On pouvait voir également près de Notre-

(8) Tradition en vigueur récemment encore. Un groupe de voisins ou amis fait le tour de la procession pour une personne dangereusement malade.



Médaille en cuivre de Notre-Dame d'Ittre du milieu du XIX^e siècle. L'avers représente la Vierge habillée à l'espagnole. Inscriptions : « Notre-Dame d'Ittre consolatrice des affligés PPN ».

Photo Ch. De Brabanter.

Dame des bandages et bottines en fer et de nombreuses béquilles. Les pèlerins ne manquaient pas d'effectuer des dons à Notre-Dame d'Ittre, pierreries, tableaux, cœurs en argent et plaquettes de remerciements.

DES PERSONNAGES ÉMINENTS

Plusieurs fois, Notre-Dame d'Ittre reçut les hommages de personnages importants. En 1654, l'Archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, souffrant de la pierre, envoya l'évêque d'Ypres pour y faire une neuvaine à son intention.

En 1668, lors d'une importante épidémie de peste à Bruxelles, les Magistrats de la Ville décidèrent, après avoir épuisé tous les remèdes, de recourir à Notre-Dame d'Ittre, lui donnant la préférence aux autres sanctuaires. Ils envoyèrent un cierge (9) orné des armoiries de Bruxelles et organisèrent un service solennel avec une grande procession. Le chroniqueur rapporte que « *peu de temps après la ville se trouva délivrée de ce grand fléau* ».

(9) Ce cierge est toujours conservé dans la chapelle de Notre-Dame d'Ittre.



L'envers représente Notre-Dame de Bois-Seigneur-Isaac dont la statue est une copie de celle d'Ittre. Inscriptions : « Seigneur Isaac la vénère ; A D ; M C ; MCCCXXXVI ».

Photo Ch. De Brabanter.

En 1684, la statue fut portée à Nivelles et, le 13 mai, le Chapitre l'exposait à la vénération des fidèles dans la collégiale.

LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME D'ITTRE

La Confrérie de Notre-Dame d'Ittre ou Confrérie des Archers de Notre-Dame existe depuis le XV^e^ siècle. De caractère religieux, elle était composée de « *compaignons et manans dudit Ittre, exerçant le jeu de l'arc à main, soubz tiltre de la confrarie de Notre-Dame d'Ittre* ». Elle accompagnait, avec les arbalétriers de Nivelles et les archers de Fauquez, la procession de Notre-Dame d'Ittre depuis 1413 et servait à la décorer.

Le 12 juin 1540, Jean de Baillencourt obtient de Charles-Quint le rétablissement de l'antique confrérie qu'avait réussi à interdire le seigneur de Fauquez. En 1671, considérant la protection particulière de la Vierge d'Ittre, Clément X, à la demande de Philippe-Ignace de Rifflart, unit la confrérie de Notre-Dame d'Ittre à l'archiconfrérie de Rome et lui accorde les mêmes grâces et privilèges. Le Saint-Père confirme solennellement le titre de la confrérie

d'Ittre et permet que Notre-Dame d'Ittre y soit invoquée en qualité de « *Mère de Grâce et de Consolation* ».

L'an 1768, le pape Clément XII lui accorde une indulgence plénière : « *tous les jours, depuis l'Assomption, jusqu'au jour de St. Barthélémi* ([10]) *exclusivement, pour tous ceux de l'un et de l'autre sexe, qui duement confessés et communiés, visiteront l'église d'Ittre et y prieront pour les fins ordinaires de l'Eglise* ».

L'indulgence est étendue à la fête de la Purification et aux autres fêtes principales de la Vierge.

Enfin, en 1861, l'érection de la confrérie est renouvelée par Pie IX.

La confrérie perd alors son caractère religieux pour devenir une société d'agrément ayant pour objet le tir à l'arc.

Il existait également à Nivelles une confrérie de Notre-Dame d'Ittre depuis le 9 août 1698. Un autel lui était consacré dans la collégiale.

LES CHAPELLENIES

SIX chapellenies ou bénéfices existaient à Ittre. La collation en était traditionnellement conférée par le seigneur de Fauquez pour les chapellenies de Notre-Dame d'Ittre, de Saint-Etienne et du château de Fauquez (chapelle castrale) et par le seigneur d'Ittre pour les chapellenies de Saint-Thibaut, de Notre-Dame de Dimescourt et de Saint-Nicolas.

Il semble qu'après la transaction de 1634 (voyez infra), il ait été question de conférer les bénéfices de Notre-Dame et de Saint-Etienne (et probablement les autres) à tour de rôle.

UNE COURONNE ET DEUX DRAPELETS DE PÈLERINAGE

UNE couronne fut offerte à Notre-Dame d'Ittre en 1656 par un notable de Namur. D'un diamètre de 13 cm, elle présente de larges feuilles enrichies de pierres de couleurs serties. Elle porte l'inscription suivante :

PIERRE JOSEPH DE TRAUX NATIF DE NAMUR
EAGE DE DEUX ANS, FILS DE MONSIEUR
PASQUET DE TRAUX AT DONNE CETT
A Nre DAME DITTRE LAN 1656

La couronne que porte Notre-Dame à l'illustration de la page 52 est sans doute celle dont il est question ici.

Une seconde couronne fut offerte en 1696, non pas comme on le pense parfois à Notre-Dame d'Ittre mais à Notre-Dame du Rosaire par son mambour Nicolas Griet.

Une plaque de cuivre servant à imprimer deux drapelets de pèlerinage est encore conservée à la cure. Il s'agit d'une très belle gravure en taille douce du XVIII[e] siècle non signée mais peut-être gravée par Harrewijn.

([10]) Il s'agit du 24 août, dernier jour de la neuvaine.

On voit sur le premier drapelet l'autel de Notre-Dame d'Ittre avec de nombreux ex-votos et un groupe de pèlerins infirmes adressant leur supplique. Le deuxième drapelet montre Notre-Dame portée en procession et le Saint-Sacrement précédé par des prêtres et des enfants de chœur.

Nous publions ces drapelets en entier et en détail. Le lecteur trouvera également une brève description.

NOTRE-DAME D'ITTRE DANS LES PAYS-BAS

OPITTER OU LA MÊME LÉGENDE AVEC DES VARIANTES

Il y eut, paraît-il, à Opitter (province de Limbourg), un sanctuaire édifié au temps des croisades par deux jeunes seigneurs, d'Horion et d'Ans. Partis en pèlerinage à Jérusalem, ils sont faits prisonniers par les Turcs. En prison, ils promettent à la Vierge de lui édifier une chapelle si elle leur obtient la libération. On les relâche et, de retour au pays, ils se mettent au travail.

Mais les bœufs qui tirent les charrettes de pierre refusent de s'arrêter à l'endroit choisi pour l'érection de la chapelle. On les laisse alors poursuivre



Cette riche couronne sertie de pierres de couleurs fut offerte en 1656 à Notre-Dame d'Ittre par un notable de Namur.

Cliché ACL.

jusqu'à ce que d'eux-mêmes ils s'arrêtent, indiquant l'endroit où devra s'élever le sanctuaire.

La similitude des noms des deux villages (Opitter pouvant se traduire par Haut-Ittre) est probablement à l'origine de cette « copie » de la légende.

D'autant plus qu'un document de 1427 relate de manière toute différente l'origine de la chapelle.

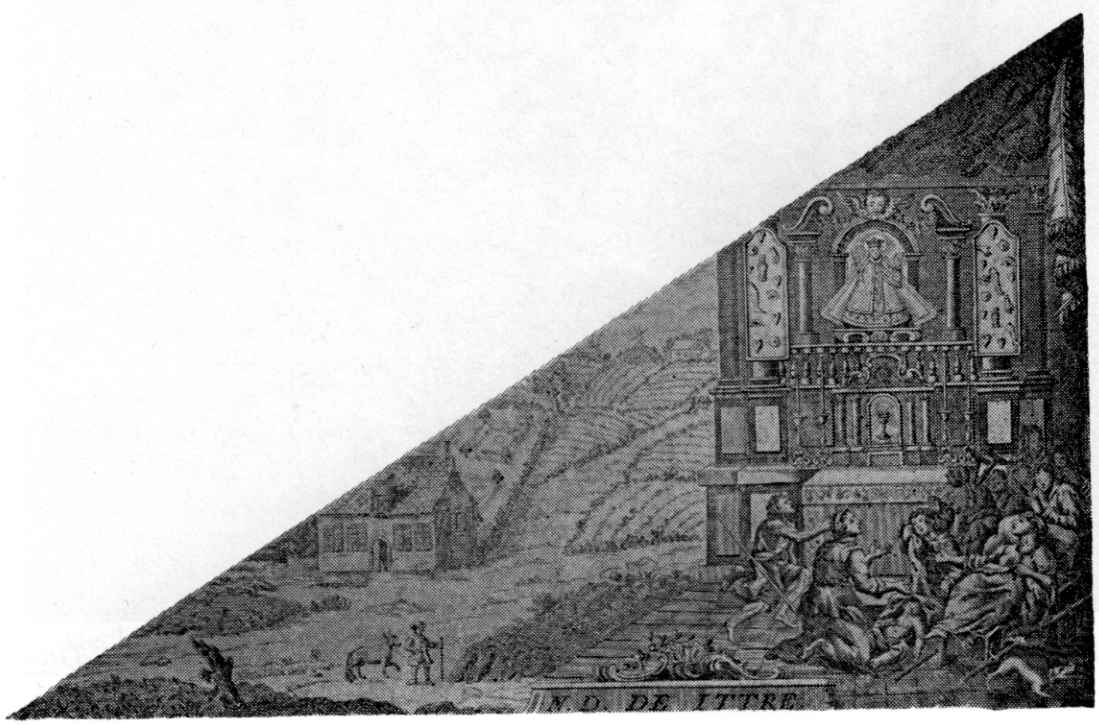
NOTRE-DAME D'ITTRE A RUMBEKE

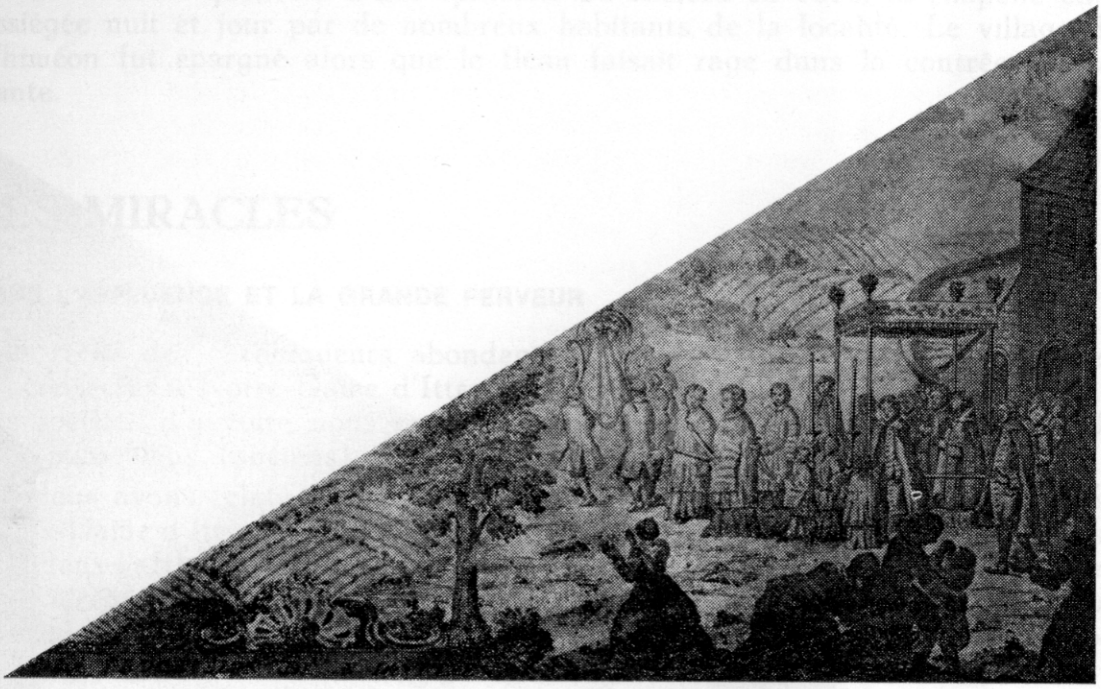
En 1668, la peste faisait de nombreuses victimes à Rumbeke (11) (Flandre Occidentale). Un propriétaire décide de bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame d'Ittre. Nous le connaissons bien. C'est Philippe-Ignace de Rifflart, seigneur d'Ittre, qui, nous l'avons vu, intervint en faveur de l'union de la confrérie de Notre-Dame d'Ittre avec l'archiconfrérie de Rome. Le Baron d'Ittre possédait à Rumbeke un fief « Ten leckene », qu'il avait hérité de sa mère Ursule de Hamal.

C'est à l'entrée de la drève menant à cette ferme que la chapelle fut construite. Une statue de Notre-Dame, reproduction de la Vierge d'Ittre, y était exposée, surmontée de l'inscription suivante :

« *Het mirakeleus beeld van O.L.Vr van Itter by nyvel in Braband, sedert 't jaar 1096, voor de pest, gesletenheid, steen, graveel, slappigheid des lichaems, heete koortsen en vele andere kwalen, word aldaer bezogt van een groot getal*

(11) Comme à Bruxelles, voyez supra.





menschen uit vreemde landen, alhier vereerd en gegeven door den heer Baron van Ittre in 't jaer Onzes Heeren 1668 ». (12).

En 1915, un acte de vandalisme fit disparaître la statue et tous les ornements qui l'entouraient. La chapelle elle-même ne fut démolie qu'après la fin de la guerre.

THIMÉON SAUVÉ DU CHOLÉRA

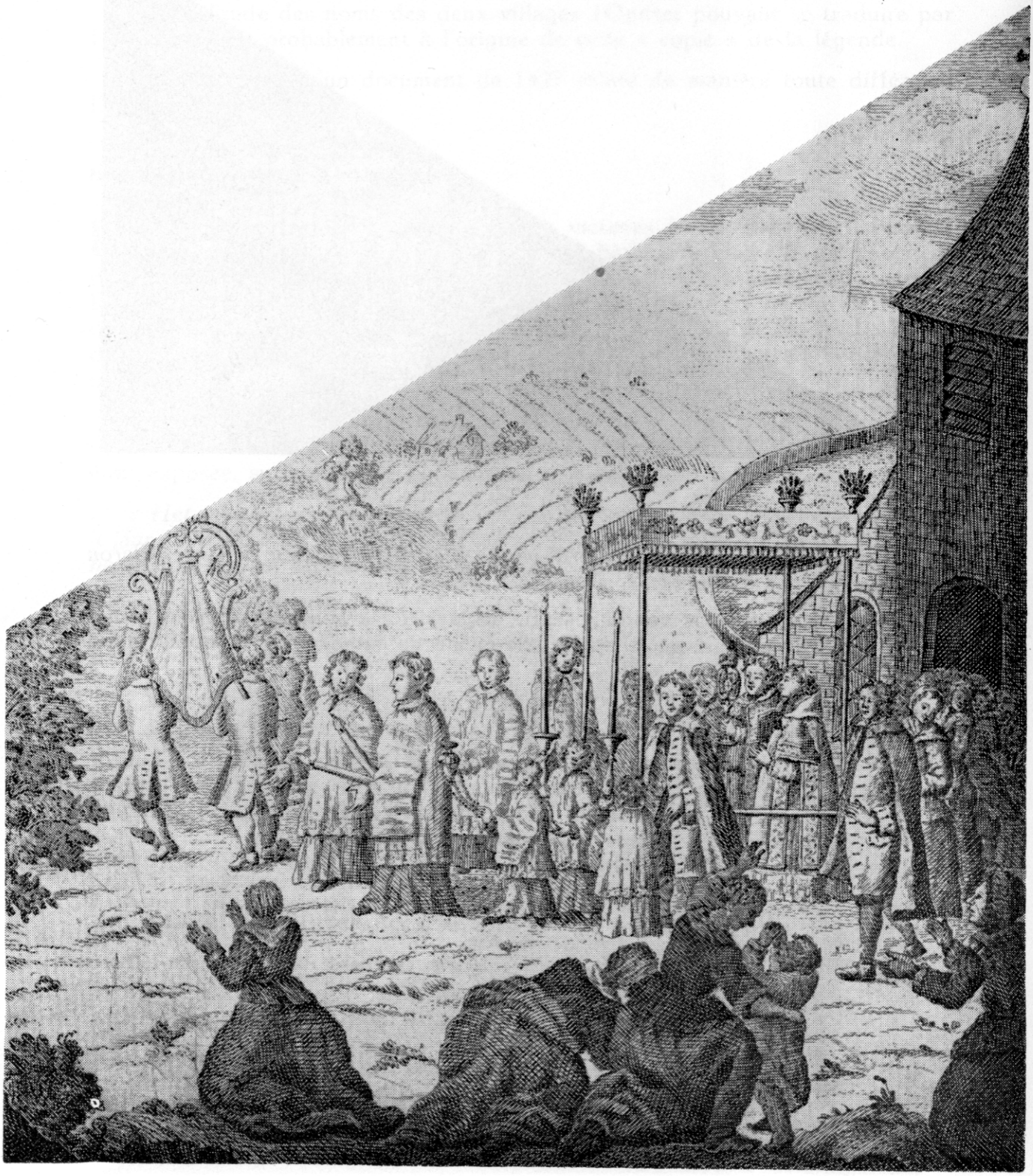
Il y a longtemps également que Notre-Dame d'Ittre est vénérée à Thiméon (province de Hainaut). Au commencement du XIX^e^ siècle, l'abbé Lorette fit placer une statue, reproduction exacte de la Vierge d'Ittre, « *à l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle si connue à Thiméon* ».

---

(12) L'Image miraculeuse de Notre-Dame d'Ittre près de Nivelles en Brabant est visitée depuis l'an 1096 par un grand nombre de personnes de pays étrangers, contre la peste, la rupture, la pierre, la gravelle, la faiblesse du corps, la température élevée et beaucoup d'autres maladies.

Honorée en ces lieux et offerte par le Baron d'Ittre en l'an de Notre-Seigneur 1668.

↑ *Les deux drapelets de pèlerinage de Notre-Dame d'Ittre sont tirés d'une même plaque de cuivre. Ils exposent une gravure en taille douce du XVIII^e^ siècle, non signée mais*
← *pouvant être attribuée à Harrewijn.*
Le lecteur trouvera plus loin une vue de détail de chacun des drapelets.
Remarquons au côté gauche du drapelet de l'autel un pèlerin qui vient offrir une tête de bétail.



On raconte que, lors d'une épidémie de choléra en 1866, la chapelle était assiégée nuit et jour par de nombreux habitants de la localité. Le village de Thiméon fut épargné alors que le fléau faisait rage dans la contrée avoisinante.

LES MIRACLES

DANS L'AFFLUENCE ET LA GRANDE FERVEUR

Les récits des chroniqueurs abondent en miracles. Les différents opuscules consacrés à Notre-Dame d'Ittre en reprennent un bon nombre. Récemment, des sociétés d'histoire nous ont écrit pour nous signaler des attestations de faits miraculeux (anciens) à Châtelet et à Louvain.

Nous avons relaté l'épidémie de peste de 1668 pour laquelle on invoqua Notre-Dame d'Ittre de Bruxelles à Rumbeke. Les pèlerinages à Notre-Dame se font dans l'affluence et la grande ferveur. Ils se déroulent : « *avec un concours considérable de personnes de différentes qualités ; ensorte qu'il n'y a presque point de jour où l'on ne voie des gens retourner chez eux avec la consolation d'une guérison ou d'un soulagement dans leurs infirmités* ».

On trouve dans les archives communales de Châtelet une demande d'attestation du curé d'Ittre en 1648. Une petite fille impotente âgée de trois ans est conduite à Notre-Dame d'Ittre et, dès la deuxième visite, elle revient guérie. La guérison est attestée par le curé de Châtelet et le chirurgien.

A ITTRE, FAUQUEZ, NIVELLES, WAUTHIER-BRAINE, MARCHE-LEZ-ECAUSSINNES...

Vers 1725, le Père Antoine Gillis « *récollet, et ci-après provincial par trois fois, s'étant trouvé très-accablé d'une rupture, vint à Ittre, avec extrême confiance, implorer le secours de la Très-Sainte Vierge* ». Il célèbre la messe et fait ensuite une prière qu'il termine à grand-peine. Avant de sortir de l'église, il se sent complètement guéri et on ajoute qu'il n'a plus, depuis, ressenti aucune douleur.

« *Monsieur Fontaine, nommé don Corart, religieux de l'abbaye de Villers, et ensuite chapelain aux dames de Wautier-Braine* ([13]), *réduit dans sa jeunesse à porter des bottines de fer, ayant les jambes crochues, fut conduit à cheval à Notre-Dame d'Ittre pour ce sujet, et fut radicalement guéri avant de sortir, et laissa sesdites bottines à l'église* ».

([13]) L'abbaye pour femmes de Wauthier-Braine.

Le drapelet de la procession de Notre-Dame d'Ittre.
On voit l'église au moment de la sortie de la procession. La statue de Notre-Dame, portée par quatre hommes, est entourée d'une gloire. Des ecclésiastiques en rochet, cierges allumés à la main, et des enfants de chœur, balançant leurs encensoirs et portant des chandeliers, précèdent le Saint-Sacrement. Celui-ci est porté sous un dais enrichi de broderies et de franges et surmonté de quatre vases fleuris. À l'avant-plan, des fidèles agenouillés au passage de l'Eucharistie.

Vers 1750, Marie-Thérèse Seutin, habitant à Fauquez (Ittre) devient aveugle « *ayant les yeux pendant hors de la tête* ». Ses parents font le vœu de faire avec elle durant dix vendredis le tour de la procession. Dès le second vendredi « *elle se conduisit elle-même* » et peu après sa guérison fut complète.

L'an 1763, la meunière Delval ayant fait vœu et invoqué Notre-Dame d'Ittre se retrouve guérie « *d'une rupture considérable* ». De même, Jean Wanhutte, censier à Fauquez, « *réduit à l'extrême d'une rupture* », invoque et fait vœu à Notre-Dame et à l'instant même se trouve soulagé.

Environ un an après, Jean-Baptiste Souppart « *mayeur du village de Marche, en Hainaut, après avoir porté un bandage l'espace de dix-huit ans, pour rupture, eut recours à Notre-Dame d'Ittre* ». Il promet de se rendre à Ittre en pèlerin, de faire chanter une messe solennelle et de donner son tableau en cas de guérison. Il fait faire une neuvaine à Ittre et en commence une chez lui. Aussitôt, son bandage devient inutile et il ne ressent plus aucune séquelle de sa maladie.

A la même époque, la femme du clerc de l'église de Saint-Nicolas à Nivelles vient présenter à la Vierge un enfant qui ne peut plus se tenir sur ses jambes. Pendant sa prière, elle oublie de tenir son enfant et voulant le reprendre, elle le voit courir dans l'église sans aucune assistance.

En 1765, P.J. Ferier, maréchal-ferrant à Ittre, qui portait depuis plusieurs années un gros bandage en fer, est guéri après avoir réclamé le secours de Notre-Dame et promis la célébration d'une messe solennelle.

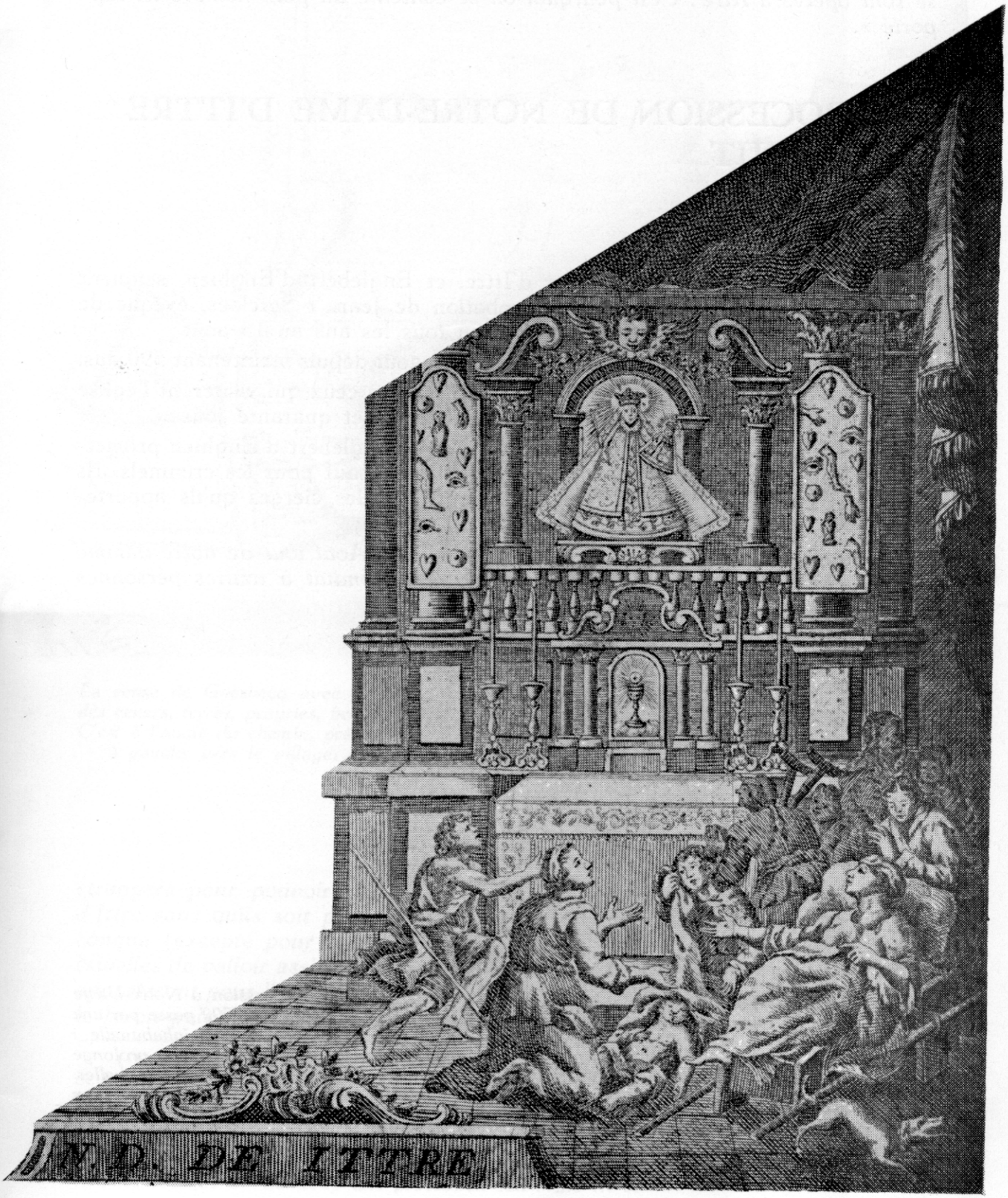
MONSEIGNEUR LE COMTE D'ITTRE EN SON TEMPS VICE-ROI DE GALICE

TOUJOURS au milieu du XVIII^e^ siècle, Léopold-Adrien de Rifflart, frère du marquis d'Ittre et père de la petite Marie-Victoire, est mis en difficulté lors d'une tempête et sauvé par Notre-Dame d'Ittre. Anecdote plaisante que nous livrons intégralement au lecteur :

« *Monseigneur le comte d'Ittre, en son temps et pour lors vice-roi de Galice en Espagne, ayant été donner ses ordres à quelques vaisseaux, prit, avec quantité d'autres personnes, une chaloupe pour se reconduire à bord ; mais étant survenu une tempête, la chaloupe et presque toutes les personnes y périrent ; mais Mgneur. le comte ayant, dans cette extrémité, réclamé le secours de Notre-Dame d'Ittre, marcha sur les eaux et arriva à bord à pied sec, sans être aucunement mouillé et sans assistance du monde. Telle est la substance de sa lettre, mandant de faire chanter messe, en action de grace, à Notre-Dame d'Ittre. Et au moins trente officiers présents à cet événement, dont plusieurs vivent encore, ont tous rendu le même témoignage* ».

Les miracles rapportés ici ne constituent qu'une partie des miracles repris dans les opuscules et dans les archives, mais comme le dit notre chroniqueur :

Le drapelet de l'autel de Notre-Dame d'Ittre. Orné de la statue miraculeuse, l'autel est entouré de deux cadres renfermant des ex-votos. On y voit des enfants au maillot, des bras, des cœurs, des seins et des yeux. Un groupe de pèlerins infirmes se pressent au pied de l'autel. Une mère dépose son enfant malade, une paralytique est couchée sur un brancard. Un chien fuit en hurlant.


N. D. DE ITTRE

« On ne finiroit point si on vouloit rapporter tous les faits merveilleux qui se sont opérés à Ittre ; c'est pourquoi on se contente du petit nombre ici rapporté ».

LA PROCESSION DE NOTRE-DAME D'ITTRE LE 15 AOUT

LA FONDATION

Le 8 août 1384, Etienne, seigneur d'Ittre, et Englebert d'Enghien, seigneur de Fauquez, établissent avec l'approbation de Jean 't Serclaes, évêque de Cambrai, une procession qui doit avoir lieu tous les ans au 15 août.

C'est cette procession qui se déroule à la mi-août depuis maintenant 590 ans.

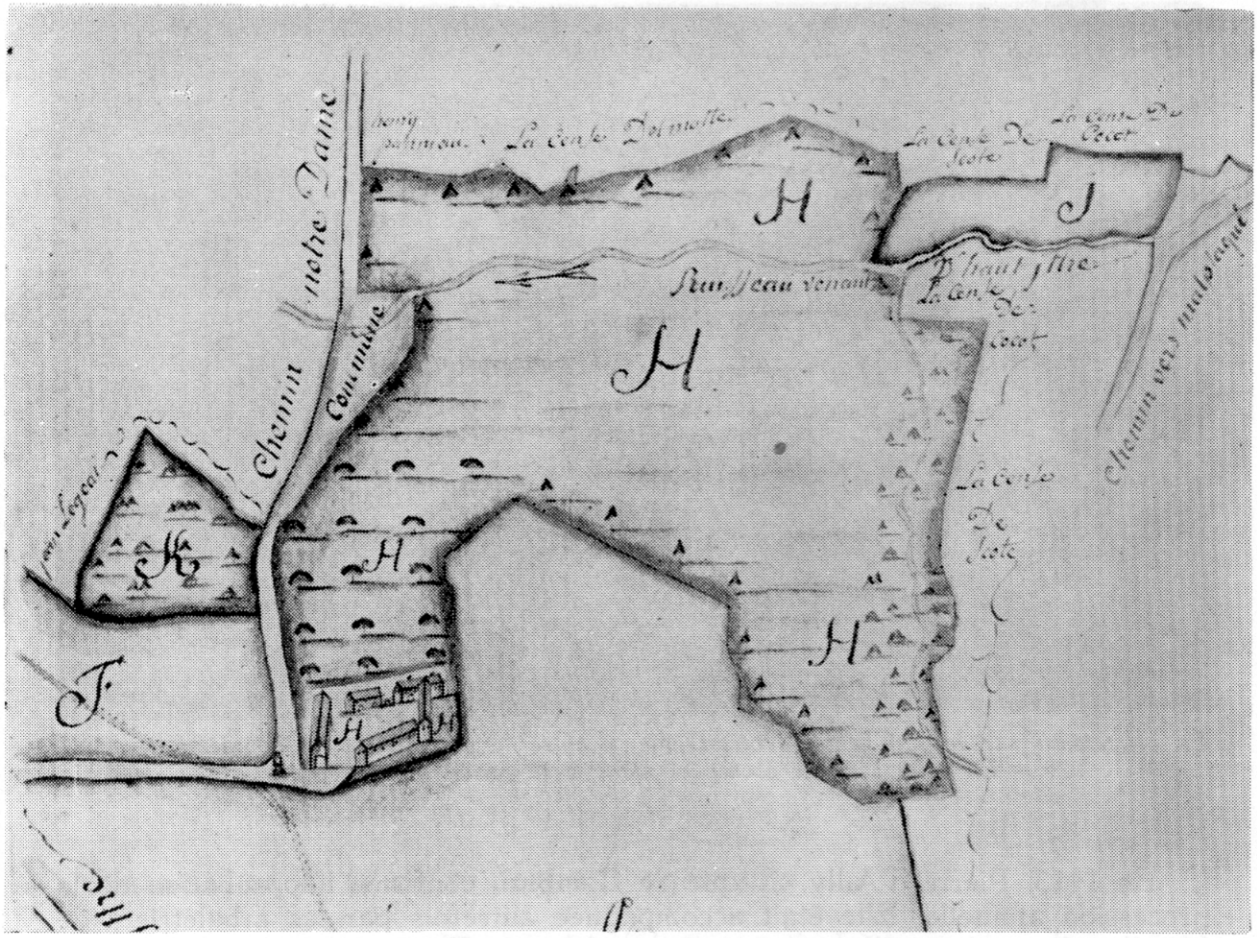
Avec son approbation, Jean 't Serclaes accorde à ceux qui visiteront l'église d'Ittre le 15 août une indulgence plénière d'un an et quarante jours.

En instituant la procession, Etienne d'Ittre et Englebert d'Enghien promettent sécurité et protection à ceux qui s'y rendront, sauf pour les criminels. Ils autorisent les arbalétriers de Nivelles à reprendre les cierges qu'ils apporteront :

« une procession solennelle tous les ans le 15 d'Aout iour de notre damme et octroyans a la requeste des habitans et seux conduit à touttes personnes



Une procession à Notre-Dame d'Ittre vers 1900 passe par une voie tout à fait inhabituelle : la rue des Ecoles que prolonge le vieux chemin de Nivelles. Remarquons la chapelle aux instruments aratoires (Wautier) et à gauche les meules de foin à l'emplacement des maisons non encore construites.



La cense de Gaesbecq avec le chemin Notre-Dame en 1759. Planche tirée du « Registre des censes, terres, prayries, bois et tout ce qui appartient audit Seigr, Marquies d'Herzelles ». C'est à l'angle du chemin, près de la ferme, que la procession s'arrêtait autrefois. Continuant à gauche vers le village, le chemin est dénommé sur le plan « Tour Notre-Dame ».

(Archives de Madame de Bivort de la Saudée)
(Photo Ch. De Brabanter)

etrangers pour pouvoir paisiblement aller et retourner en touttes les terres d'Ittre sans quils soit prins arretez endomagez ou molestez en manière quelconque (excepté pour crimes) requerans iceux seigneurs aux arbalestriers de Nivelles de valloir assister à la susdite procession, les assurans que tout ce qu'ils apporteront pour l'honneur soit torches ou luminaires ou bien aultre chose qu'ils le feron paisiblement repporter sans leur demander aucun droit ... » (14).

(14) Le début du texte ancien est d'une grande beauté. Le chroniqueur vient de parler de la construction de la chapelle de Notre-Dame d'Ittre en 1371 à l'initiative d'Etienne d'Ittre et d'Englebert d'Enghien, grâce aux aumônes et donations des pèlerins (voyez supra et infra, le paragraphe sur la chapelle ou chœur de Notre-Dame d'Ittre). « *Les susdits messieurs Estienne et Engelbert continuant leurs dévotions et munificences vers la glorieuse vierge et particulièrement vers ceste devotte image establirent et ordonèrent par adve de Jean de serclaes evesque de Cambray une procession solennelle ...* ».



La procession sur le « Chemin Notre-Dame » entre le premier et le deuxième reposoir. La côte, rude et escarpée, mène à la ferme de Gaesbecq.

En 1413, Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, confirme l'approbation de la procession annuelle. Elle était accompagnée autrefois par les arbalétriers de Nivelles, les archers d'Ittre ([15]) et les archers de Fauquez.

LA PROCESSION PENDANT LA NEUVAINE OU L'OCTAVE ([16]) DU 16 AU 24 AOUT

Les pèlerins se rendaient à Ittre en grand nombre « *tant du voisinage, que des pays éloignés* », non seulement à la procession du 15 août mais également pendant toute l'octave jusqu'au 24 août, jour de la Saint-Barthélémy.

Le premier jour de l'octave, le 16 août, Notre-Dame d'Ittre était encore portée en procession. Mais cette fois autour de l'église dont on effectuait trois fois le tour. La foule était parfois si dense que, pour pouvoir avancer, on allongeait le cortège jusqu'au milieu de la grand'place.

L'image miraculeuse sortait une dernière fois, toujours autour de l'église, le dernier jour de l'octave, le 24 août ([17]). C'était la clôture des fêtes du mois d'août.

([15]) La sentence octroyant le rétablissement de la confrérie des archers de Notre-Dame d'Ittre en 1540 fait mention de leur rôle dans la procession : « *... ilz puisent de rechief et de nouvel eslever, mestre sus et continue la ditte confrarie des Archiers de Nostre-Dame d'Ittre, à l'honneur de Dieu et d'içelle Nostre-Dame, et pour décorer la procession annuelle de Nostre ditte Damme illec ...* ».

([16]) Une octave de ... neuf jours.

([17]) On vit pendant la guerre de 1914-1918 une intensification du culte. C'est tous les jours que Notre-Dame d'Ittre était portée en procession autour de l'église.



Bretonne par sa couleur, Ittroise par sa ferveur, la procession de Notre-Dame d'Ittre.

L'ORGANISATION ET LE CULTE DANS LA PROCESSION

TROIS reposoirs étaient placés le long du trajet de la procession. Les prêtres y prononçaient une homélie et l'assemblée récitait des prières.

Le premier reposoir se situait au calvaire face au notariat, le second à la chapelle Staquet ([18]) et le troisième à la chapelle Saint-Hubert. A chaque reposoir, bénédiction du Saint-Sacrement.

Les jeunes filles portaient Notre-Dame d'Ittre au sortir de l'église jusqu'au premier reposoir. Les messieurs prenaient alors la statue jusqu'au bas du chemin du Maustichy. Souvent la procession traversait la prairie, laissant le chemin à sa droite. Aux jeunes filles revenait l'honneur de reconduire la Vierge à l'église. Mais, bien souvent, elles laissaient à leurs compagnons la côte du cimetière.

Après la procession et pendant la neuvaine, les pèlerins, pour recevoir la protection de Notre-Dame d'Ittre, faisaient le tour de son autel portatif en ne cessant de toucher de la main le rebord supérieur. Du tronc de cuivre formant le bas de l'autel portatif et destiné à recevoir les offrandes, on retirait parfois des épingles à cheveux. Les pèlerins espéraient par là ne plus avoir de migraines.

([18]) Le reposoir se trouvait autrefois le long de la ferme de Gaesbecq (exploitée au début du siècle par la famille Staquet). Cette famille ayant bâti une chapelle en reconnaissance à Notre-Dame d'Ittre pour l'heureux retour de leurs fils après la guerre de 1914-1918, la procession s'arrêta depuis devant la chapelle.





← *La procession entame le « Tour Notre-Dame ». La Vierge est entourée des jeunes filles drapées de blanc. Les chevaux ouvrent la marche vers les prés qui culminent.*

↓ *Une image de campagne. La Vierge et son cortège, les enfants de chœur en surplis portant l'ancienne croix, un chemin creux, le soleil du mois d'août et les blés en dizeaux.*

Le jour de la procession du 15 août ([19]), on pouvait voir le long de l'église des échoppes où l'on vendait des chapelets, médailles et autres objets de culte. De nombreux trams supplémentaires étaient prévus toute la journée. Vers 1920, le nombre des pèlerins pendant la neuvaine atteignait parfois 10.000 personnes.

UN ÉPISODE DE CAPE ET D'ÉPÉE EN 1609

Au sein de la procession, tout n'était pas toujours calme et recueillement. Le 15 août 1609, Philippe de Fauquez dit del Motte (gentilhomme et homme d'armes, mais sans aucune parenté avec les seigneurs de Fauquez) vient en pleine procession provoquer un membre de la famille de Fauquez. Sans respect aucun du Saint-Sacrement et de Notre-Dame d'Ittre, il le bouscule, l'injurie, l'invite au duel et le menace encore.

« *Item que le jour de la procession de la feste à Ittre, le jour de Nostre-Dame my-aoust 1609, ledit Philippe arméz vint avecque l'escoupette* ([20]) *en la main, le chien avallé* ([21]), *et secondé de son beau-filz et d'aultres aussy arméz et tous à cheval, aggressé le jeusne seigneur de Faulcué, le poussant cha et là le cuidant* ([22]) *mectre hors de sa place, l'injuriant, l'appellant cocquin scolly, et qu'en dépit de luy il marcheroit devant, provocquant ledit jeusne seigneur à se desplasser et venir en campaigne, tout en furij le menassant de luy donner ung cop d'escoupette, sans avoir respecte du Vénérable Saint Sacrement, ny de l'ymage Nostre-Dame que l'on portoit en laditte procession, dont tout la compaignie en fut scandalisée ; et n'eust esté la prudence dicimulation dudit seigneur, il y feust advenu ung grand massacque* ».

ENCORE UNE ANECDOTE...

Le 15 août 1944, le long cortège de la procession vient à peine de tourner le coin de la ferme de Gaesbecq que des avions alliés se mettent à survoler Notre-Dame d'Ittre et ses pèlerins. Quelques avions même plongent pour vérifier s'il ne s'agit pas d'un convoi de troupes. Les hommes refusent alors catégoriquement de porter la Vierge plus avant. « *Asteûr, lès coumères povent*

([19]) qui coïncide avec la fête du village. La kermesse d'Ittre (l'antique ducasse) est bien connue dans toute la région. De tout temps les réjouissances populaires ont suivi les dévotions et pèlerinage.

([20]) ou escopette : sorte d'arquebuse, arme à feu. On parle d'une décharge d'escopettes.

([21]) descendu, abaissé. L'arme est prête à faire feu.

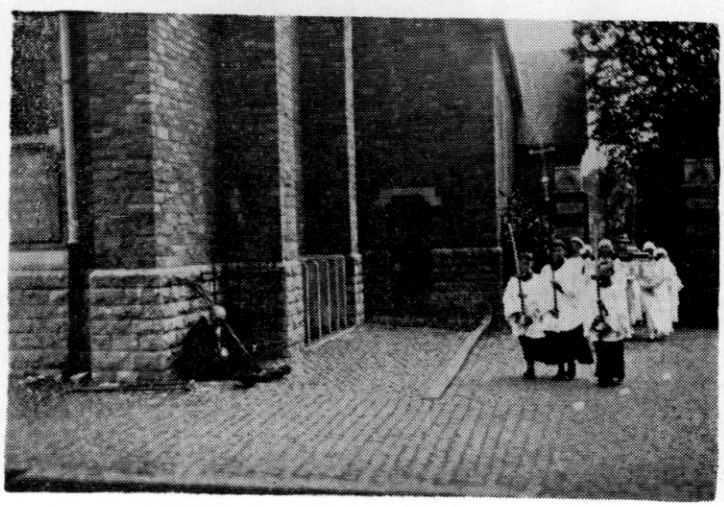
([22]) essayant, s'efforçant de.

pourter », s'exclament-ils ! Leurs compagnes se sentant sous la protection de Notre-Dame d'Ittre prennent le relais et portent la statue jusqu'à l'église malgré le long trajet à parcourir.

Un incident violent allait se reproduire sur le chemin du cimetière. Alors que le cortège s'est engagé dans la côte menant du moulin dèl Val au cimetière, les avions réapparaissent et sont furieusement attaqués par la DCA au sol. Au-dessus de la procession, ce ne sont que zigzags d'avions et obus qui explosent en plein ciel. Beaucoup de pèlerins s'enfuyent vers les maisons et se cachent dans les caves tandis que le reste de la procession avec Notre-Dame d'Ittre regagne l'église au pas de charge.



(Collection de Mademoiselle Bomal)



Le « petit tour » de Notre-Dame d'Ittre ou la procession autour de l'église. Trois fois de suite, le cortège faisait le tour de l'église le premier et le dernier jour de l'octave du 15 août.



Le tour de Notre-Dame s'achève. La procession regagne l'église. C'est aux jeunes filles que revient l'honneur de porter la Vierge à sa rentrée.

NOTRE-DAME D'ITTRE ET LES QUERELLES

Nous avons déjà évoqué les querelles entre les seigneurs d'Ittre et de Fauquez ([23]). Les terres d'Ittre et de Fauquez ayant fait partie du patrimoine de la famille d'Ittre au XIV^e^ siècle, il semble que ce soit faute d'une détermination précise des droits et prérogatives attachés à ces deux seigneuries que les querelles prirent naissance.

Dès le XV^e^ siècle, revendications territoriales, questions de prestige, litiges sur le plan religieux, administratif et financier, tout fut matière à faire naître une querelle.

Quatre transactions, en 1623, 1634, 1653 et 1686, réglèrent les litiges qui connurent en ce XVII^e^ siècle des phases aiguës. Le principal point traité était le règlement des conflits sur les droits et prééminences des seigneurs à l'église d'Ittre.

Notre-Dame d'Ittre eut naturellement sa part de querelles...

([23]) Entre Senne et Soignes X - 1971 et XI - 1972.
Le Folklore Brabançon, n° 196 - Décembre 1972.

1623 : « AU SEIGNEUR D'ITTRE DEMEURERAT L'IMAGE DE NOSTRE-DAME »

Le 14 juin 1623, Florent de Rifflart et Louis de la Viesville se mettent d'accord pour séparer complètement leurs seigneuries tant au spirituel qu'au temporel. L'église d'Ittre sera réservée au seigneur d'Ittre et à ses paroissiens tandis que « *soubz la seigneurie de Faucuwez sera édifiée nouvelle Eglise comme au Village, de semblable grandeur ... avec tour et deux cloches, telles que sont à Ittre* ».

Il est entendu toutefois que durant la période transitoire, l'église d'Ittre pourra être utilisée par Faucuwez :

« *Dès astheur* ([24]), *et pendant qu'on bastit laditte Eglise de Faucuwez, le Seigneur de Faucuwez, son Curé et Paroissiens se serviront du Chœur de Nostre-Dame en l'Eglise d'Ittre* ».

Chacun aura la collation de sa cure et des chapellenies en son église. Mais si le seigneur de Fauquez conserve la chapellenie de Notre-Dame, il est bien

([24]) Comparez avec le mot wallon *asteûr*. Beaucoup de mots de ce savoureux parler ancien se retrouvent dans le wallon actuel.



Dans l'ancienne église, le chœur de Notre-Dame d'Ittre. Bâti en 1590-1591 (l'autel fixe portait la date de 1591), il subit d'importantes modifications intérieures. Remarquons la vêture de la Vierge et le bel autel Renaissance. On voit à gauche quelques béquilles et un cadre renfermant des ex-votos et cœurs d'argent.



La chapelle de Notre-Dame d'Ittre après sa reconstruction du XVI^e siècle. Ses pierres révèlent de nombreuses marques de tâcheron.

spécifié qu'il ne pourra ni emporter Notre-Dame d'Ittre ni conserver la chapelle : « *Bien entendu que le Seigneur de Faucuwez, à cause de ladite Chappellainie de Nostre-Dame, n'aura aucun droict à l'Image, ny aussi en la Chappelle Nostre-Dame d'Ittre* ».

Les ornements de l'église d'Ittre, estimés au préalable, seront payés pour moitié au seigneur de Fauquez.

Il est encore décidé que la statue de Notre-Dame du Rosaire, « *avec la Confrérie, guidon* ([25]) *et ce que du surplus luy peult appartenir* », suivra à Fauquez, alors qu' « *au Seigneur d'Ittre demeurerat l'Image de Nostre-Dame, avec ses accoutremens et ornemens* ».

Tout cela était bel et bien du séparatisme... Mais cet accord pourtant ratifié par l'autorité ecclésiastique ne fut jamais exécuté.

1634 : « QUANT A L'IMAGE DE NOSTRE-DAME, ELLE DEMEURERAT EN SONDIT CHŒUR »

L'ACCORD de 1623, minutieusement élaboré, ne voit pas le jour. De nombreuses difficultés surgissent et notamment l'opposition des habitants d'Ittre

([25]) Ce qui peut servir de guide, de support au culte ; voyez HUGUET, Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, t. IV, p. 409.

qui se refusent à payer leur tiers des frais de construction de l'église de Fauquez.

Les seigneurs concluent alors un nouveau compromis. On conservera les positions acquises et définies antérieurement ([26]) : le seigneur d'Ittre gardera le chœur de Saint-Remi et le seigneur de Fauquez le chœur de Notre-Dame. Mais l'église devient officiellement commune aux deux seigneurs. Le curé fera la messe « *l'une semaine dans l'ung des Chœurs, la suivante dans l'autre, et ainsy consécutivement et à toujours* ». Le seigneur dans sa semaine « *aurat toute prééminence, tant d'eau bénite, paix, procession, communion, qu'autres* ».

Il est décidé que l'image de Notre-Dame d'Ittre restera en son chœur. Mais, dans le cas où le jour de l'Assomption tombe dans la semaine du seigneur d'Ittre, la statue sera portée à l'intersection des deux chœurs : « *sauf que, tombant le jour de l'Assomption la semaine du seigneur d'Ittre, sera portée Icelle Image entre les deux Chœurs, devant l'autel, qui fut de Sainte Anne* ».

Pendant cette semaine, le seigneur d'Ittre aura toute prééminence et lors des processions suivra Notre-Dame d'Ittre, tandis que le seigneur de Fauquez suivra « *le Vénérable Saint Sacrement* ». L'inverse se produisant dans la semaine du seigneur de Fauquez.

Mais « *si aucun desdits seigneurs ou leurs enfants ne se trouvoit aux susdittes processions, l'autre seigneur s'y trouvant aurat toutte prééminence, encore que se ne soit sa semaine* ».

1686 : « DES INCONVENIENS AU REGUARD DES FILLES QUI PORTENT L'IMAGE DE LA VIERGE »

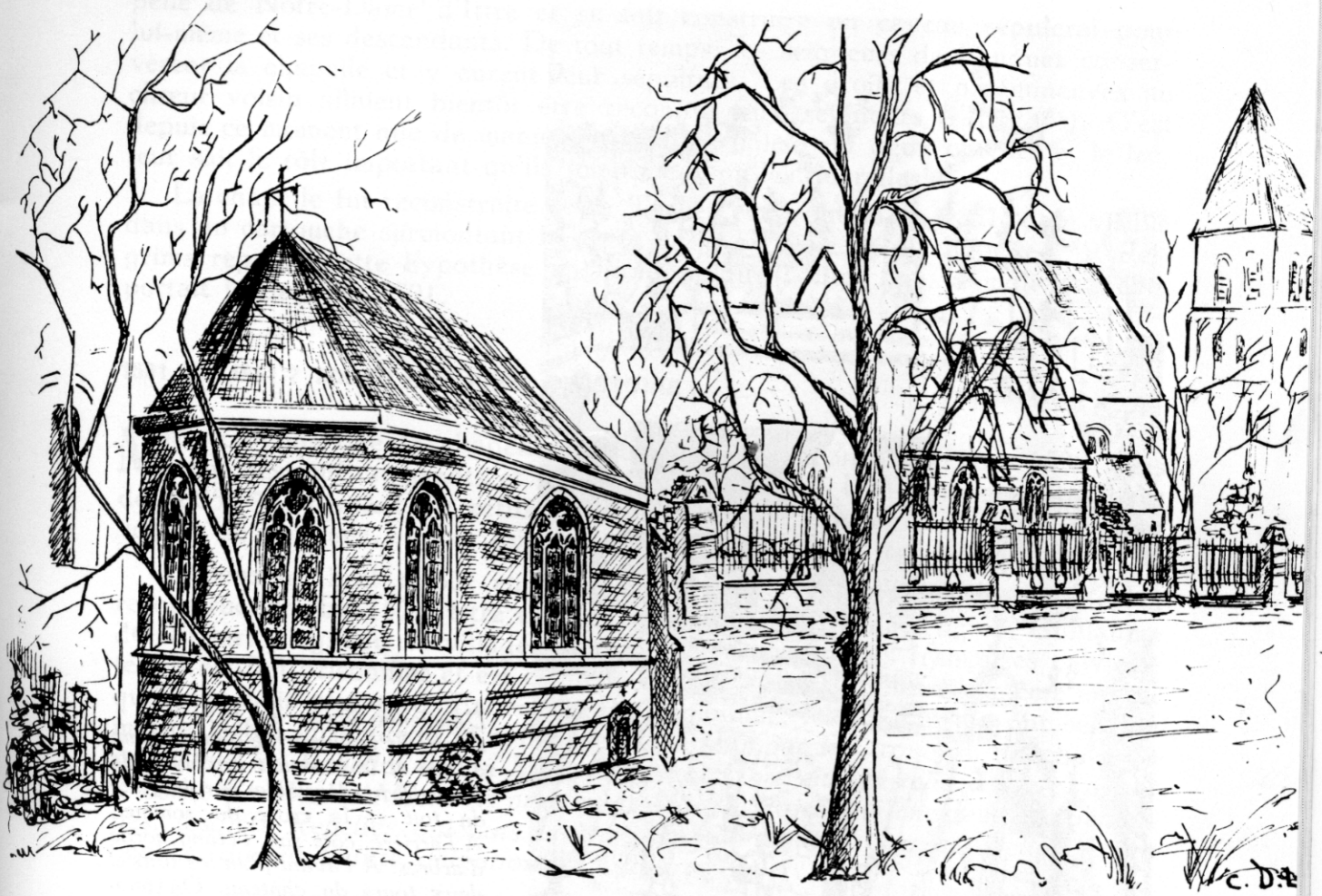
La transaction de 1653 ne règle rien sur le plan religieux. Le système de la « semaine » des seigneurs est toujours en vigueur et on s'y tient semble-t-il.

Quelques difficultés apparaissent pourtant lors de la journée du 15 août. Les jeunes gens ne savent pas toujours à quel seigneur s'adresser pour obtenir la permission de danser et il semble d'autre part qu'il y ait des rivalités entre les jeunes filles des deux seigneuries pour porter Notre-Dame d'Ittre en ce jour de fête.

Mais les différends seront vite aplanis et la transaction de 1686 contiendra la solution de ces deux petits problèmes :

« *Et comme il se trouve au jour de la feste du village, qui est celluy de l'Assumption de la Vierge, qu'il arrive beaucoup d'Inconveniens pour la permission des danses entre la Jeunesse de l'une et de l'aultre des Jurisdictions desdits seigneurs Il est convenus que la Jeunesse en debvrat demander et obtenir laditte permission de celuy des seigneurs dans la sepmaine duquel laditte feste tomberat, suivant laditte transaction de l'an 1634 ; et comme il*

([26]) On a vu que la division de l'église en deux chœurs ne remonte pas à 1634 mais beaucoup plus haut. La transaction du 27 septembre 1490 reconnaît au seigneur d'Ittre le droit d'avoir son siège au chœur de Saint-Remy, tandis que les « *droictz et prééminences* » en ce chœur lui sont attribués par la sentence de la grosse dîme d'Ittre en 1504. Son voisin de Fauquez, propriétaire de son propre chœur depuis le début du XV^e^ siècle, n'avait aucun problème de droits et prééminence.



La chapelle, vestige ancien d'une église nouvelle, esquissée par un jour d'hiver.

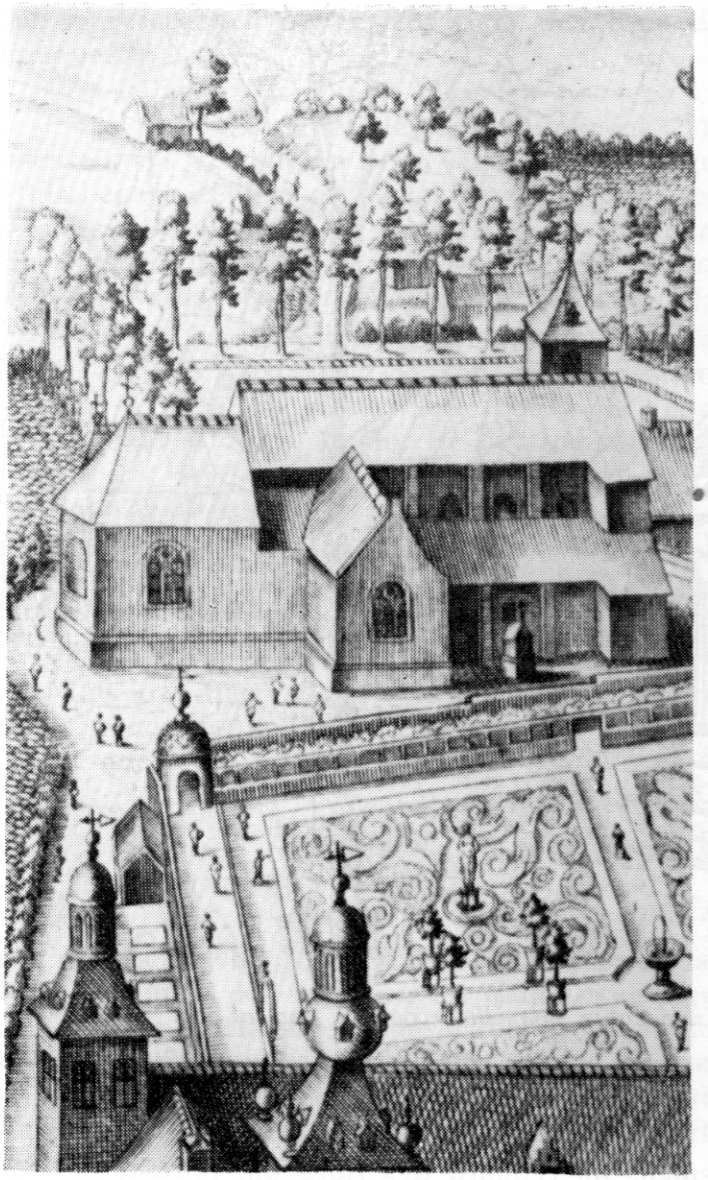
Dessin de Catherine De Laey

arrive aussy plusieurs Inconveniens au reguard des filles qui portent l'Image de la Vierge, est convenus d'en dénommer chascun six, qui porteront cette Image selon les lieux et endroicts qui leur seront désignéz ».

*
**

Les querelles prennent fin quelques années plus tard. Léopold-Ignace de Rifflart et Guillaume-Philippe de Herzelles, tous deux marquis, commencent le XVIII[e] siècle dans la paix et la sérénité.

Nous avons donné un petit aperçu des querelles quant à l' « Image » de Notre-Dame. Les deux chapitres suivants seront consacrés à la construction et aux aménagements au cours des siècles de sa résidence, la chapelle ou chœur de Notre-Dame d'Ittre, ainsi qu'aux litiges suscités par les deux chœurs voisins.



L'ancienne église en 1659.
A gauche le chœur de Notre-Dame d'Ittre et le jouxtant le chœur de Saint-Remi décelable par le faîte du toit et la croix du sommet. A l'arrière, côté sud, l'étang bordé d'arbres. A l'avant-plan les toits et deux tours du château. On imagine aisément la « galerie » de Florent de Rifflart reliant le chœur Notre-Dame aux jardins.

Tiré du Sanderus,
Chrorographia sacra brabantiae,
1659-1661.

LA CHAPELLE OU CHŒUR DE NOTRE-DAME D'ITTRE

AU XIV^e^ ET AU XV^e^ SIÈCLES

GRÂCE aux nombreuses aumônes et donations à Notre-Dame d'Ittre, Etienne d'Ittre et Englebert d'Enghien font bâtir vers l'année 1371 une chapelle que la statue ne devait plus jamais quitter.

Quelques dizaines d'années plus tard, Englebert II d'Enghien (seigneur de Fauquez de 1402 à 1459), fils du précédent, acquiert la propriété de la cha-

pelle de Notre-Dame d'Ittre et se fait construire un caveau sépulcral pour lui-même et ses descendants. De tout temps, les seigneurs de Fauquez conservèrent la chapelle et y eurent leur sépulture. Les droits et prééminences au chœur voisin allaient bientôt être reconnus aux seigneurs d'Ittre ([27]). C'est depuis ce moment que de manière officielle l'église eut deux chœurs et le lecteur sait le rôle important qu'ils jouèrent dans les querelles.

La chapelle fut reconstruite selon Tarlier et Wauters en 1651, date visible dans un cartouche surmontant la porte de la sacristie de la chapelle ([28]). Pelgrims reprend cette hypothèse en ajoutant que l'autel fixe, démoli en 1896, portait la date de 1591.

1591 OU 1651 ? TOUTE UNE PAGE D'HISTOIRE !

Nous croyons que la chapelle fut bel et bien reconstruite vers 1590 mais reçut des aménagements et fut restaurée en 1651. Un document d'archives de 1605 ([29]), traitant du refus de sépulture de Philippe de Rifflart par ses voisins de Fauquez, en fait foi.

Faisons un bref retour en arrière qui nous permettra de comprendre la reconstruction. En 1578, Ittre est touché par les guerres de religion. Guillaume de Rifflart, seigneur du village, combat contre les troupes françaises calvinistes. Il est fait prisonnier et est emmené en France où il mourra la même année, quelques mois plus tard. En emmenant Guillaume, les Huguenots ont soin de mettre le feu au château et à l'église : « *estant par les troubles, advenues au pays, que les Rebelles de Sa Majesté tenantz fort au chasteau d'Yttre, quant le conte Charles de Mansvelt print pour saditte Majesté le chasteau de Genappes, lesdicts Rebelles quictans le chasteau y mirent le feu en jcelluy et en l'église, durant laditte détention de chasteau* ».

Le sanctuaire reste fermé plusieurs années, par déférence envers Notre-Dame d'Ittre qui y aurait accompli plusieurs miracles : « *Laditte église, après pluisseurs années, ayant esté fermés, pour la Révérence de certainne anchienne visitation illecq* ([30]) *faicte de Nostre-Dame, y ayant faict pluiseurs miracles...* ».

C'est à ce moment que les paroissiens d'Ittre reconstruisent la chapelle de Notre-Dame : « *les paroissiens aulroint faict rédiffier laditte chapelle Nostre-Dame à leur seul coustz et despens, sans ayde d'aulcune contribution de ceulx de Facués, y ayantz de belles pieres de sépultures, et se veullantz dire estre leur chappelle et fondateurs* ».

Le texte ancien est riche en enseignements. Il nous apprend la réédification de la chapelle détruite après l'incendie de 1578 et nous rapporte, par le

---

([27]) Alors moins puissants que les seigneurs de Fauquez dont la primauté en l'église était établie : « *que lesdits de Faulquez avoient tousiours esté tenus pour le premier Seigneur, tant en l'Eglise de Nostre-Dame d'Ittre que par-tout* ».

([28]) Dans l'ancienne église démolie en 1896.

([29]) Il fait l'objet d'un article dans *Le Folklore Brabançon*, « Un refus persistant de sépulture », pp. 396 à 413, op. cit.

([30]) De celle-ci ; du latin « ille ».

biais de la tradition, une intervention de la Vierge miraculeuse. Il nous parle des « pierres de sépulture » des Fauquez, auxquels il reproche de ne pas être intervenus dans le coût de la construction, alors qu'ils sont les fondateurs de la chapelle et qu'elle leur appartient.

Un autre témoignage confirme également cette vue des choses. Dans les greffes scabinaux de l'arrondissement de Nivelles ([31]), on trouve qu'en 1613 une rente a été perdue dans les troubles du siècle dernier et que l'église de ce lieu « *ayant esté brulée et mesme le pasteur occy à l'autel par les ennemis, les lettriages et muniments de la dite rente y ont estés consumés* ».

LA CHAPELLE ACTUELLE

C'EST encore l'ancienne chapelle de 1590 que nous voyons aujourd'hui. En partie tout au moins. Elle est de style ogival tertiaire bâtie en moellons de marne avec courses de pierre de taille. Seule, cette chapelle échappa à la démolition de l'ancienne église d'Ittre en 1896 ([32]). Et encore ! On abattit le toit, ne laissant subsister les murs que jusqu'au sommet des vitraux. Qui furent eux-mêmes remplacés. Le pignon fut reconstruit sur une triple arcade de pierre ouvrant dans la petite nef.

Le magnifique autel renaissance fut remplacé par un autel moderne et la décoration intérieure fut adaptée au goût du jour. Même Notre-Dame d'Ittre... Mais nous en reparlerons plus loin.

LE CHŒUR DE NOTRE-DAME D'ITTRE ET LES QUATRE TRANSACTIONS DU XVII[e] SIECLE

TRANSFERT DE SÉPULTURES - ÉGLISE COMMUNE - GALERIE

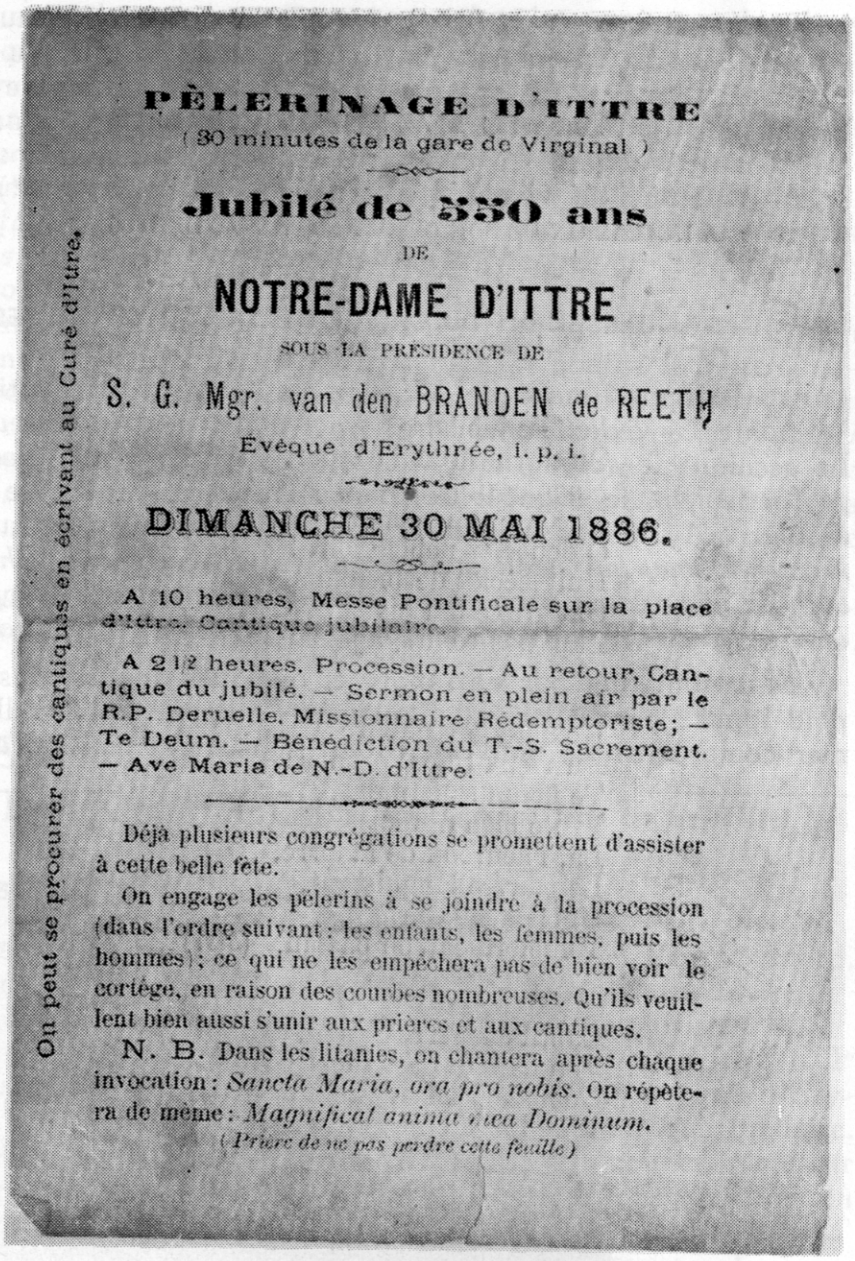
EN 1623, lors de la transaction qui prévoit de bâtir une église à Fauquez, on décide que les sépultures des seigneurs de Fauquez seront transportées dans la nouvelle église.

Dans la transaction de 1634, les seigneurs prennent quant à l'église une résolution qui paraît bien être une fiction. L'église est déclarée commune et aucun seigneur ne pourra prétendre avoir la prééminence sur l'autre et pourtant ... chacun conserve — à son usage exclusif — le chœur qu'il occupait :

« *Ils se comporteront en la forme suivante, sans pouvoir prétendre préeminence, maintenant ny à l'advenir, l'un sur l'autre, nonobstant que les Chœurs de laditte Eglise sont divisés, tant pour le regard desdits Chœurs, Tombes, Sépultures que sièges, (que ledit seigneur de Faucuwez demeurerat*

([31]) G.S.N., Ittre n° 641, du 2 janvier 1686, repris par le curé Van Genechten dans son dépouillement systématique des greffes scabinaux de la région de Bornival et par Pelgrims.

([32]) Cette église avait conservé des vestiges de l'église romane de 1140. Egalement des fenêtres et arcades gothiques...



PÈLERINAGE D'ITTRE

(30 minutes de la gare de Virginal)

Jubilé de 550 ans

DE

NOTRE-DAME D'ITTRE

SOUS LA PRESIDENCE DE

S. G. Mgr. van den BRANDEN de REETH

Évêque d'Erythrée, i. p. i.

DIMANCHE 30 MAI 1886.

A 10 heures, Messe Pontificale sur la place d'Ittre. Cantique jubilaire.

A 2 1/2 heures. Procession. — Au retour, Cantique du jubilé. — Sermon en plein air par le R.P. Deruelle, Missionnaire Rédemptoriste; — Te Deum. — Bénédiction du T.-S. Sacrement. — Ave Maria de N.-D. d'Ittre.

Déjà plusieurs congrégations se promettent d'assister à cette belle fête.

On engage les pèlerins à se joindre à la procession (dans l'ordre suivant : les enfants, les femmes, puis les hommes) ; ce qui ne les empêchera pas de bien voir le cortège, en raison des courbes nombreuses. Qu'ils veuillent bien aussi s'unir aux prières et aux cantiques.

N. B. Dans les litanies, on chantera après chaque invocation : *Sancta Maria, ora pro nobis.* On répètera de même : *Magnificat anima mea Dominum.*

(Prière de ne pas perdre cette feuille)

On peut se procurer des cantiques en écrivant au Curé d'Ittre.

Affichette imprimée pour le jubilé de 550 ans de Notre-Dame d'Ittre en 1886. Remarquons les détails amusants de sa formulation : « On engage les pèlerins à se joindre à la procession... ce qui ne les empêchera pas de bien voir le cortège, en raison des courbes nombreuses » et « Prière de ne pas perdre cette feuille ».

au Chœur de Nostre-Dame, auquel il poudra faire pour luy et sa Dame compaigne telles sièges et en telles places que bon luy semblera, comme de mesme poudra faire ledit seigneur d'Ittre au Chœur de Saint-Remy) » ([33]).

Tout le monde garde donc son chœur. Mais alors rien n'a-t-il changé ? Mais si, au lieu de s'entredéchirer pour être tenu pour le premier seigneur à l'église, on rend l'église — l'objet litigieux — commune. Il suffisait d'y penser.

([33]) Les seigneurs d'Ittre semblent être au XVII[e] siècle sur le même pied que Fauquez.

La transaction de 1653 nous révèle un épisode curieux. L'impétueux Florent de Rifflart avait, par un moyen indirect, touché au domaine réservé de Fauquez. Il avait érigé une galerie partant des jardins de son château jusqu'à la chapelle de Notre-Dame d'Ittre. Naturellement, Charles de la Viesville, seigneur de Fauquez, en avait exigé la suppression. On décide que la galerie sera maintenue du vivant « *dudit seigneur baron* » ([34]), mais ses héritiers devront la démolir.

1686 : L'AGRANDISSEMENT DU CHŒUR DE SAINT-REMY ET SES PÉRIPÉTIES

C'EST Philippe-Ignace de Rifflart qui va prendre l'initiative la plus stupéfiante : « *ledict baron avoit faict augmenter le Chœur de Saint-Remy* ». Le résultat de cet agrandissement ? Les messes se déroulant beaucoup plus profondément, le seigneur de Fauquez ne sait plus suivre l'office se déroulant à côté. « *Ayant poussé ledit Chœur de Saint-Remy sy avant que de celuy de Nostre-Dame, qui estoit auparavant esgal avecq ledit Chœur de Saint-Remy, ledit seigneur de Faucquez ne pouvoit plus entendre l'office divin au temps qu'il se faisoit, ensuitte* (de) *laditte transaction dans le Chœur de Saint-Remy* ».

Mais tout finit par s'arranger et quelques années plus tard, en 1686, Léopold-Ignace de Rifflart et Guillaume-Philippe de Herzelles concluent le dernier compromis. Le nouveau chœur subsistera, mais le seigneur de Fauquez

([34]) Il est en effet baron depuis un an.



Le temps ne fut pas de la partie en cette journée jubilaire du 19 juillet 1936. Le salut de l'après-midi, concélébré à l'extérieur sous les parapluies, connut pourtant la grande affluence.

Collection de Mesdemoiselles Dehon.

pourra faire placer une tribune contre l'arcade qui fait la séparation des deux chœurs. « *Sçavoir, quant au premier poinct, que ledit Chœur, bastit par ledit Baron, père du seigneur second comparant, demeurerat en la forme et manière, comme il est présentement bastit, à condition bien expresse que les seigneurs dudit Faucquez pourront mettre contre l'arcade, qui faict la séparation desdits deux Chœurs, une tribune, ou telle autre siège, qu'ils trouveront convenir, de telle grandeure, façon et à l'opposite d'icelle que ledit seigneur Baron y at pour le présent, sans que le mesme Baron la pourat changer ou advancer plus avant, ne fût d'un commun consentement* ».

Mais si d'aventure, le seigneur de Fauquez veut également agrandir son chœur en incorporant aussi une portion de cimetière, il pourra le faire librement sur base de cette transaction : « *comme aussy, que ledit seigneur de Faucquez, voullant cy-après bastir le Cœur de Nostre-Dame aussy avant et dans la mesme forme, ou aultre, que celluy de Saint Remy, et incorporéz autant de la Cimentière, qu'il aurat pour ce de besoin, le pourat faire sans obstacle et sans avoir besoing d'aultre consentement que celluy de la présente transaction* ».

Il est convenu que la tribune à placer contre l'arcade servira pour le seigneur qui voudra entendre l'office « *au Chœur de l'aultre où l'office se ferat* ».

LES MANIFESTATIONS AUX XIX^{e} ET XX^{e} SIECLES

DE 1836 A 1936 : UN SIÈCLE DE MISSIONS ET DE JUBILÉS

En 1836, importante et mémorable mission prêchée par le Père Bernard, Rédemptoriste, en l'honneur du V^{e} Centenaire de Notre-Dame d'Ittre.

Le 9 décembre 1854, mission donnée par les Pères Rédemptoristes.

Le dimanche 30 mai 1886, Jubilé de 550 ans de Notre-Dame d'Ittre (XI^{e} Cinquantenaire) présidé par Mgr van den Branden de Reeth, évêque d'Erythrée. A 10 heures, Messe Pontificale sur la place d'Ittre. Cantique jubilaire. A 14 h. 30, Procession. Au retour, Cantique du jubilé. Sermon en plein air par le Père Deruelle, Missionnaire Rédemptoriste. Te Deum. Bénédiction du Saint-Sacrement. Ave Maria de Notre-Dame d'Ittre.

En octobre 1898, mission donnée par les Pères Rédemptoristes Lejeune, Plugers, et Marent à la demande du curé de la paroisse, Auguste Thiernesse.

Le 26 septembre 1900, consécration de l'autel de Notre-Dame d'Ittre par Mgr Van der Stappen, évêque titulaire de Jaffa.

Du 21 octobre au 1 novembre 1928, mission donnée par les Pères Rédemptoristes Somville et Maes, à la demande du curé de la paroisse, Joseph Collin.

LE JUBILÉ DE 1936 : VI^{e} CENTENAIRE DE NOTRE-DAME D'ITTRE

Les fêtes et cérémonies du VI^{e} Centenaire de Notre-Dame d'Ittre en 1936 connurent trois phases dont la plus importante fut la fameuse journée jubilaire du 19 juillet.



La journée jubilaire du 19 juillet 1936. Le cortège marial s'étend sur toute la rue basse. On aperçoit au loin le flot des pèlerins.



Le cortège descend la rue haute. À l'avant-plan, le groupe Stella Maris.

Du 3 au 17 mai, mission du VI[e] Centenaire prêchée par les Pères Rédemptoristes Crevecœur et Vervoort. Le curé de la paroisse était à ce moment l'abbé Georges Bucquoi, le vicaire, l'abbé Sparmont.

Les jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 juillet à 19 h 30, grand Triduum prêché par les Pères Augustin-François et Kreps de l'abbaye du Mont César à Louvain.

Le dimanche 19 juillet fut la grande journée jubilaire. La Grand'Place reçut pour la circonstance une fastueuse décoration. Notre-Dame d'Ittre fut placée au sommet d'un autel dressé devant l'église sur une estrade drapée de rouge avec des franges d'or.

A 6 heures, messe basse et communions tous les quarts d'heure.

A 7 heures, messe chantée en l'honneur de Notre-Dame d'Ittre.

A 9 h 30, arrivée à la cure du Cardinal Van Roey .

La messe, qui devait se dérouler sur l'autel de la Grand'Place, eut lieu dans l'église en raison des pluies abondantes de cette journée. Seul le salut de l'après-midi put être célébré à l'extérieur. Les chants de la messe, diffusés malgré tout dans les rues voisines, furent exécutés alternativement par la Schola de Nivelles et la foule des fidèles. La fanfare Royale Saint-Remy joua des morceaux de musique religieuse à l'entrée du Cardinal, à l'offertoire et à la communion.

A 13 heures, formation du cortège marial dans l'ordre suivant :

1. Gendarmerie
2. Les Chevaliers de Sainte-Gertrude (Nivelles)
3. Croix et acolytes
4. Le Rosaire (Clabecq)
5. Royale Fanfare Saint-Remy
6. Croisade eucharistique (Bois-Seigneur-Isaac)
7. Groupe d'enfants (Braine-le-Château)
8. S.E. le Cardinal Van Roey et sa suite
9. Père Abbé de Bois-Seigneur-Isaac
10. Les Croisés (Ecole des garçons)
11. Le char du départ, avec croisés à cheval
12. La Reine des Martyrs (Ecole communale des filles)
13. La Reine des Apôtres
14. Le Char de la délivrance
15. Les Chevaliers de la Vierge (Ecole des Sœurs)
16. Les Litanies de la Sainte Vierge (Ecole des Sœurs)
17. Le Char des pestiférés (J.A.C.F.)
18. La Couronne du III[e] centenaire (1636) ([35])
19. Les Bourgeois de Bruxelles
20. La Vierge Miraculeuse et son escorte
21. Le Clergé
22. Groupe d'Action Catholique
23. Les fidèles.

A 14 heures, arrivée du Cardinal et départ du cortège qui prit l'itinéraire suivant : Grand'Place, rue de la Montagne, rue de Gaesbecq, rue des Eco-

([35]) On la croyait de cette date. Elle fut offerte en 1656.

les, rue Neuve, rue Basse, chapelle Saint Hubert, rue Haute et retour à la Grand'Place.

Le cortège fut imposant. Dans les rues de la localité, toutes ornées de guirlandes, couronnes, drapeaux et oriflammes, trois chars soigneusement décorés défilèrent avec les groupes allégoriques et les chœurs parlés. La rue de Gaesbecq (à l'époque chemin de terre) étant très étroite, ils firent demi-tour avant la descente et reprirent leur place dans le cortège à la brasserie Dehaspe vers la rue Basse.

A 16 heures, à la rentrée du cortège, salut pontifical donné par le Cardinal Van Roey.

LES DEUX DERNIÈRES MISSIONS

SIGNALONS d'abord qu'entre 1947 et 1953 Notre-Dame d'Ittre fit plusieurs fois partie de cortèges de Vierges dans des sanctuaires mariaux comme Basse-Wavre et Montaigu.



La procession du 15 août 1936. Les bannières, guirlandes, couronnes et oriflammes du jubilé décorent à nouveau le cortège.

Collection de Mesdemoiselles Dehon.



Après le Tour Notre-Dame, le champ de la Croix et le bois des bouleaux, la procession descend vers Sainte Berlinde.

Du 19 avril au 3 mai 1953, mission paroissiale donnée par les Pères Dantinne, Dom et Feuillat, Dominicains, avec le curé Bucquoi et le vicaire Van Damme. Au cours de cette mission, Notre-Dame d'Ittre fut promenée et déposée dans plusieurs maisons des hameaux principaux.

Du 9 au 30 octobre 1960, mission donnée par les Pères Othon, Goffe, Victorin et Pacifique, avec le curé Bucquoi.

LA STATUE OU L'IMAGE DE NOTRE-DAME D'ITTRE

Notre-Dame d'Ittre fut taillée dans le chêne au XIII^e^ siècle. On la situe vers 1265-1270. Elle appartient à la catégorie des « Sedes Sapientiae ».

De tradition romane par son attitude empreinte de majesté, sa frontalité ([36]) et son type iconographique, elle appartient cependant à la deuxième génération des Vierges en Majesté du XIII^e^ siècle, caractérisées par les plis profonds en chevrons déjà gothiques, le manteau ouvert tombant des épaules et la couronne posée sur un voile court arrêté aux épaules ([37]).

Deux Vierges de châsses sont des repères chronologiques précieux pour dater la statue de Notre-Dame d'Ittre : celle de la collégiale de Huy (troisième quart du XIII^e^ siècle) et la Vierge trônant au pignon de la châsse de Saint-Remacle à Stavelot (1263-1265).

Notre-Dame d'Ittre est une Vierge assise sur un siège sans dossier. Elle mesure 75 cm de haut.

([36]) caractérisée par la symétrie rigoureuse du corps.

([37]) Notice sur Notre-Dame d'Ittre, voir Ittre dans « Trésors d'Art du Doyenné de Tubize ».

Au XVI[e] siècle, à l'époque espagnole, la statue fut revêtue d'une robe et d'un ample manteau. Pour en faire une Vierge debout, le bras droit fut amputé et les genoux entaillés. On la vit dans cette vêture jusqu'en 1896.

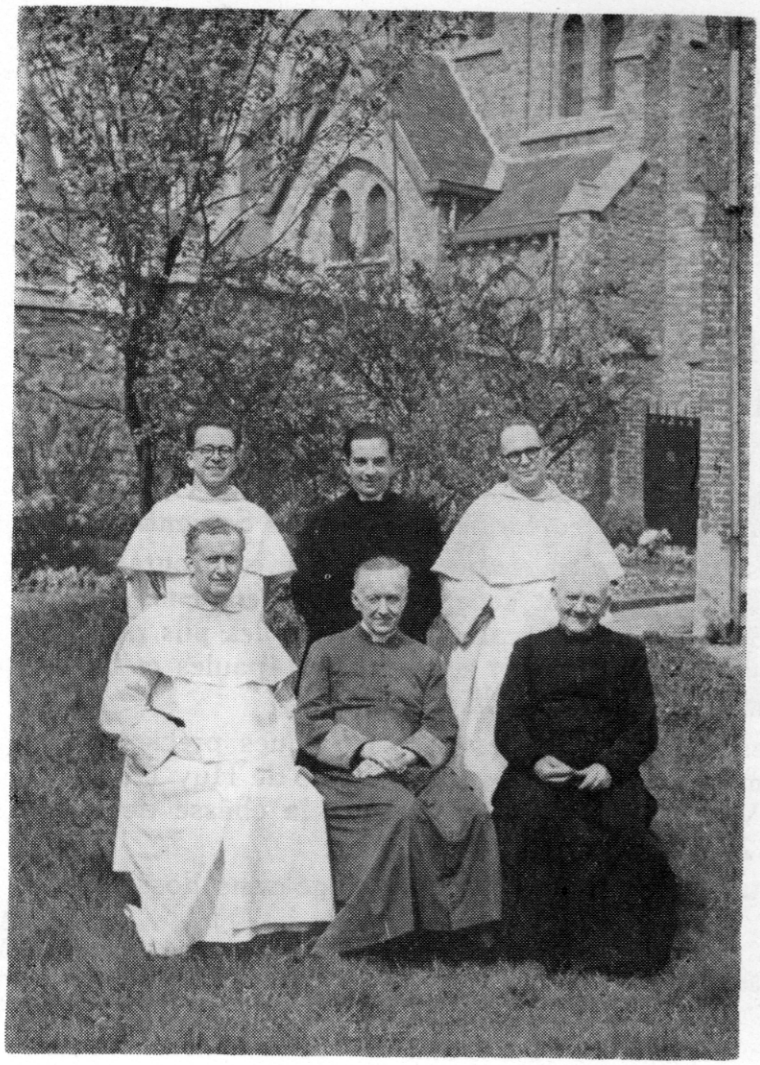
Lors de la construction de la nouvelle église en 1898, on restaura un peu trop complètement la statue. Polychromie, dorure, auréoles, cabochons ([38]) et un dais en chêne furent ajoutés à Notre-Dame d'Ittre qui apparut toute dorée ([39]). La restauration et la décoration furent confiées à des artistes de Gand. La restauration et la façon du dais à Léopold Blanchaert, la « dorure et décoration riche de la statue » à Adrien Bressers qui s'occupa également de la « dorure et riche peinture du dais ».

Le dimanche 13 août 1898, la statue, rapportée de Gand au château de Baudemont ([40]), fut ramenée en procession à Ittre.

([38]) les pierres de fantaisie qui ornent le bas de la robe.

([39]) Il fut question de redorer la statue lors de la mission de 1953. Actuellement, les années passant, la dorure s'en va peu à peu et ... la statue revient à son aspect ancien.

([40]) Les frais de ce travail avaient été offerts par M. et M[me] Léon t' Serstevens.



Dans le jardin de la cure, les prêtres de la mission de 1953. De droite à gauche, assis, le curé Bucquoi, Monseigneur Boone et le Père Dantinne ; debouts, le Père Dom, le vicaire Van Damme et le Père Feuilllat.

Photo Guy Dubois.

LES DICTONS

« *On fét leû provision d'bûre intrè lès deûs Notrè-Dame* » : On fait sa provision de beurre entre les deux Notre-Dames (Notre-Dame d'Ittre et Notre-Dame de Hal entre le 15 août et le 8 septembre). Les grandes chaleurs étant passées, le beurre peut se faire plus facilement.

« *Notrè-Dame d'Itte* (ou *Notrè-Dame d'awouss'*) *dèsmet 'l temps ou bi l'èrmet* » : Notre-Dame d'Ittre (ou Notre-Dame d'août) démet ou remet le temps.

« *On va rclamer Notrè-Dame d'Itte pou lès cassûr'* » : on va invoquer Notre-Dame d'Ittre pour les ruptures.

« La Vierge du 15 août arrange ou défait tout. »

Nous remercions vivement M^me^ Jeanne Gillis, M^lles^ Isabelle de Geradon, Emilie Dehon et Marie Walem, MM. Olivier de Trazegnies, Pierre Houart et Norbert Poulaint pour leur aide dans la réalisation de cet opuscule.

Les photographies de la procession en 1943 ont été réalisées par M. Louis Dumont-Percenel. Les autres documents, dont la provenance n'est pas indiquée, appartiennent à la collection de l'auteur.



ORAISON
A NOTRE-DAME D'ITTRE

Verset : En toute tribulation et angoisse,

R. : Secourez-nous très-précieuse Vierge MARIE

Mère de Dieu, Mère de Miséricorde, Mère des affligés, souvenez-vous qu'il ne fut jamais dit, ni ouï que personne ait été refusé, ou délaissé, laquelle parmi ses afflictions, maladies et nécessités, a eu recours à votre aide et demandé l'assistance de vos prières et crédit envers votre cher Fils JESUS : en cette grande confiance, pauvre âme pécheresse que je suis, je viens à vous, Mère de Consolation, je m'y adresse de tout mon cœur, je vous prie et réclame humblement votre secours ; octroyez-moi cette grâce, que je puisse être avec ma maison, ma famille et tous les fidèles chrétiens, préservé du mal contagieux et autres infirmités dangereuses, et par vous, obtenir aussi la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

AVE MARIA
DE NOTRE-DAME D'ITTRE

1

Notre-Dame d'Ittre,
Vous qui *consolez,*
— C'est là votre titre —
Tous les exilés !
Ave, Ave, Ave Maria ! *(bis)*

2

Au temps des croisades,
La Vierge assistait
Aux fières parades
Des preux qui partaient,
Ave Maria !

3

Et dans la mêlée,
Quand du Sarrasin
La fougue ébranlée
Fléchissait enfin.
Ave Maria !

4

Puis quand triste esclave,
Du joug qu'il portait
Gémissait un brave,
La Vierge entendait,
Ave Maria !

5

Ainsi se désole
Isaac dans les fers
Son âme s'envole
Par delà les mers.
Ave Maria !

6

Ses yeux s'illuminent
D'un doux souvenir,
Ses yeux qui devinent
Qui va l'affranchir.
Ave Maria !

7

Sa chaîne est tombée.
Qui donc la rompit ?
C'est la Vierge aimée ;
L'histoire le dit.
Ave Maria !

8

Notre âme exilée
Crie aussi vers vous.
Triste est la vallée :
Vierge entendez-nous.
Ave Maria !

9

Quel dur esclavage,
Celui du pécheur !
Qui donc l'encourage
Lui rend le bonheur :
Ave Maria !

10

Elle est l'espérance,
Pauvres qui souffrez,
Votre délivrance,
Vous tous qui pleurez.
Ave Maria !

11

Le deuil et la peine
N'ont rien d'éternel,
La Vierge sereine
Nous attend au ciel.
Ave Maria !

12

Ah ! quel plus beau titre :
Tous les exilés,
Notre-Dame d'Ittre,
Vous les *consolez.*
Ave Maria !

CANTIQUE JUBILAIRE (1886)

Air : *Je mets ma confiance.*

1

La fête jubilaire
Qu'on célèbre en ce jour,
Madone tutélaire,
Raconte ton amour.
O douce et noble gloire !
Huit siècles de bienfaits
Ont gravé ton histoire
Dans nos cœurs, à jamais ! *(bis)*

2

L'ombrage séculaire
Du vieux tilleul des bois
Te fit un sanctuaire
Visité bien des fois.
Là, l'heureux de la terre,
Le pauvre languissant,
Unis dans la prière,
T'imploraient, en passant. *(bis)*

3

Captif en Terre-Sainte,
Ton fervent chevalier
Gémissait sous l'étreinte
D'un lourd carcan d'acier.
O divine merveille !
Par tes soins député,
Un ange le réveille
Lui rend la liberté. *(bis)*

4

La pestilence affreuse
De ce vallon si beau
— Infecte ravageuse —
Avait fait un tombeau
Soudain ta douce image
Apaise les douleurs :
Chacun reprend courage
En essuyant ses pleurs. *(bis)*

5

Maintes fois le pillage
Vient souiller ces beaux lieux
De sang et de carnage,
De forfaits odieux.
L'incendiaire flamme
Rugit aux alentours :
Mais — vive Notre-Dame !
Elle sourit toujours ! *(bis)*

6

Enfin tout danger passe,
Notre trésor est là :
C'est la *mère de grâce,*
Qui toujours *consola.*
Le successeur de Pierre
Bénit qui la prîra.
A notre heure dernière,
Le Ciel s'en souviendra. *(bis)*

UNE GUERISON MIRACULEUSE EN 1663

Informations tenues par le Licencié-ex-loix Huismans, Greffier de l'Office du Baillage d'Enghien, en présence de Monsieur François, Doyen du district de Hal et Pasteur de la ville d'Enghien, sur la guérison miraculeuse, faicte par la faveur de Notre Dame d'Ittre, de la rupture en la personne d'Adrien Carnoncle, fils Pierre, demeurant en la ville d'Enghien.

A Enghien, ce 23 février 1663.

*
**

La relation ancienne comprend cinq témoignages. Le lecteur en trouvera deux ci-dessous parmi les plus complets et les plus plaisants. Ce sont les dépositions du père et de l'enfant guéri.

*
**

Pierre Carnoncle, boulenger et brasseur demeurant en la ville d'Enghien, en eage de 50 à 51 ans, tesmoin produit et examine par serment sur le contenu de cette information dit et dépose :

que maintenant passé douze ans feue Antoinette Blocqs, sa premiere femme, at esté accouchée d'un fils nommé Adrien, lequel estant eagé environ dix à douze jours, sadite femme avoit apperceu que ledit enfant estoit accidenté d'une rupture de la grosseur seulement d'une noisette, lequel enffant il avoit mis entre les mains de Maitre Vincent Blocqs, Cherurgien, son beau-frère, pour le faire curer et penser, qui l'ait pensé quelque espace de temps, ayant applicqué au mal quelque huille, la composition de laquelle huille ledit Chirurgien avoit apprins à ladite femme, laquelle at toujours continué d'applicquer icelle huille audit enffant l'espace d'environ trois ans, jusques avaint que la-

dite femme est venu à mourir, lequel mal at tousiours augmenté jusques à l'eage de douze ans de l'enffant et estoit de la grosseur d'un œuf ou bien d'une bale de deux livres, de quoy l'enffant estoit fort traivaillé, jusques à là qu'il marchoit à la fin boyteux et enduroit journellement beaucoup de peine et de douleurs, au moyen que ladite rupture descendoit souventefois et comme l'enffant poussoit le mal en haut il souffroit grandes douleurs ; declarant que ladite femme ayant au commencement apperceu que son enffant estoit accidenté d'un tel mal avoit promis le Pelerinage à Notre Dame d'Ittre l'espace de noef ans, à l'octave de la Kermesse d'Ittre, qui est à l'Assomption de Notre Dame, au demi aoust, lequel pelerinaige ce parlant avec feue sadite femme at continué l'espace de trois ans, que lors sa femme estoit venu à mourir, laquelle estant pour mourir avoit recommandé à ce parlant son marit la continuation dudit pelerinaige jusques à la noefiesme année, ce qu'il avoit promis, en effet avoir encore continué, fors qu'il avoit mancqué et obmis une année, scavoir à sa melieure memoire la troisiesme ou quattriesme année après la mortte de sadite femme, et ce à raison que l'imaige de ladite Notre Dame d'Ittre estoit sauvée et réfugiée à cause des ravages des guerres, et comme cette année il avoit obmis ledit voyage, quelques trois à quatre mois après l'assomption, il est apparu à l'enffant quelque esprit de nuit, en la forme tantot d'un grand chat, tantot en un autre forme, et n'apparoissait a autre qu'audit enffant, lequel esprit venoit coucher aupres de luy, et thiroit la couverte embas du lit, si bien que ledit enffant d'espouvante estoit parfois constraint d'abandonner son lit pour se sauver aupres et au lit de ce parlant son pere, ce qui l'auroit induit a ce deposant de faire exorcisée ladite chambre par quelques religieux sans toutefois rien avoir profité, mais ces relligieux avoient conseillé à ce deposant de faire le pelerinaige promis deux fois cette année, ce qu'il avoit aussi effectué, et comme il avoit fait le pelerinaige pour la premiere fois il n'a pas rien apperceu, et ce parlant a continué le parfait dudit pelerinaige jusques à la 9e année, et l'enffant l'a encore continué jusques à la 12e année, qui fut à l'Assomption derniere ascavoir de l'année 1662, que lors l'enffant estant deans l'octave, sans qu'il peut repondre du jour precisement, à la grande Messe en l'eglise de Notre Dame d'Ittre avoit poussé le mal en haut, et quelque tems après pendant icelle Messe il se sentit fort serré et cito sentit qu'il estoy guery et tout serré, et comme du soir il arrivoit à la maison il dit à ce parlant son père, qu'il estoit guery et que Notre Dame d'Ittre avoit fait miracle en luy : la quelle déposition apres lecture il a signé

P. Carnoncle

1663

*
**

Andrien Carnoncle, fils Pierre, demorant chez son pere en la ville d'Engien, en eage de 12 a 13 ans, tesmoin enquis et examiné sur les mesmes faits que les devant nommés, dit et depose ne pouvoir autrement repondre, fors qu'il déclare avoir tousiours esté accidenté depuis sa naissance selon qu'il at apprins de son pere, d'une rupture, laquelle estoit à l'Assomption derniere de l'année 1662 de la grosseur d'un œuf, de quoy il estoit incommodé a raison que ce mal descendoit souventtefois, et quand il le feit monter il sentit des douleurs, pour lequel mal son pere alloit souventefois saluer a Nostre Dame d'Ittre, selon qu'il luy at dit, et il se souvient avoir esté souventefois avec luy, il se souvient aussy qu'a passé cincq a six ans son pere avoit mancqué d'y aller, a raison des ravaiges de la guerre, que lors il se trouvoit poursuivy d'un esprit duquel il avoit peur, qui se montroit tantot en la forme d'un chat, tantot grand, tantot petit, et venoit apres de luy sur son lit et luy quittoit la couverture, cause que son pere faisoit exorciser la chambre ou il couchait, selon qu'il luy at dit, par quelques religieux, qui avoient conseillé a son pere de faire le voyage deux fois cette année à Nostre Dame d'Ittre, ce qu'il avoit fait et l'esprit a cessé de venir ; et ce parlant a tousiours continué tous les ans de faire ledit pelerinaige jusques a l'Assomption derniere de l'an 1662, que lors il estoit allé avec la femme du cuvelier voysinne a son pere et avec la femme de Pierre Breselincx, et comme il estoit a l'eglise de Nostre Dame d'Ittre pendant la grande Messe, lisant son chapelet il sentoit que son mal estoit descendu et le remit en haut et depuis qu'il n'at plus senti qu'il seroit descendu, et apres l'Elevation en la messe se sentit fort serré et en sortant de l'eglise apperceut qu'il estoit tout a fait guerry, comme il at experimenté en chemin pour retourner et que jusques a present il n'at plus rien senti ny sent aucune douleur. Laquelle disposition apres lecture il at signé.

Andries Carnoncle

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

— Archives de Corroy-le-Château.

— Abrégé de l'Origine de Notre-Dame d'Ittre, Nivelles, 1820.

— TARLIER et WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges, Canton de Nivelles, Bruxelles, 1860.

— TARLIER et WAUTERS, Géographie et histoire des communes belges, Ville de Nivelles, Bruxelles, 1862.

— Père BROECKAERT, Notice sur Notre-Dame d'Ittre, Bruxelles, 1874.

— Abbé RAYEE, Histoire du Saint Sang de Miracle, Nivelles, 1900.

— VAN HEURCK, Les Drapelets de Pèlerinage en Belgique et dans les pays voisins, Anvers, 1922.

— Abbé MAHO, La Belgique à Marie, Bruxelles, 1927.

— Souvenirs de missions et documentation sur les jubilés de 1886 à 1936.

— Abbé BUCQUOI, Plaquette sur le VI[e] Centenaire de Notre-Dame d'Ittre, Nivelles, 1936.

— Comte de BORCHGRAVE D'ALTENA, A propos des Vierges en Majesté conservées en Belgique, Liège, 1937.

— BRAUN, Le Livre des Bénédictions, Bruxelles, 1938.

— Père ELOY, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac Terre Mariale et Terre de Miracle, Nivelles, 1941.

— COPPENS, Dictionnaire Aclot, wallon - français, Nivelles, 1950.

— PELGRIMS, Histoire de la Commune d'Ittre, Bruxelles, 1952.

— Comte de BORCHGRAVE D'ALTENA, Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'art du Brabant, arrondissement de Nivelles, extrait du Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites, t. VII, Bruxelles, 1956.

— DELLEVAUX, Histoire de la famille Rifflart, XVI[e] - XVIII[e] siècle, Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.L.B., 1960.

— COPPENS, Dictionnaire Aclot, français - wallon, Nivelles, 1962.

— Trésors d'Art du Doyenné de Tubize, 1969.

TABLE DES MATIERES

LES ORIGINES 5
L'histoire ou la légende 5
Une hypothèse 6

L'ARRIVEE A ITTRE 6
Un béguinage et un hôpital 8

LE CULTE A TRAVERS LES SIECLES 8
Contre la peste, la pierre, la gravelle 8
Les ruptures « *spécialité* » de Notre-Dame d'Ittre 8
Des personnages éminents 10
La confrérie de Notre-Dame d'Ittre 11
Les chapellenies 12
Une couronne et deux drapelets de pèlerinage 12

NOTRE-DAME D'ITTRE DANS LES PAYS-BAS 13
Opitter ou la même légende avec des variantes 13
Notre-Dame d'Ittre à Rumbeke 14
Thiméon sauvé du choléra 15

LES MIRACLES 17
Dans l'affluence et la grande ferveur 17
A Ittre, Fauquez, Nivelles, Wauthier-Braine, Marche-lez-Ecaussinnes 17
Monseigneur le Comte d'Ittre en son temps Vice-Roi de Galice 18

LA PROCESSION DE NOTRE-DAME D'ITTRE LE 15 AOUT 20
La fondation 20
La procession pendant la neuvaine ou l'octave du 16 au 24 août 22
L'organisation et le culte dans la procession 23
Un épisode de cape et d'épée en 1609 25
Encore une anecdote... 25

NOTRE-DAME D'ITTRE ET LES QUERELLES 27
1623 : Au seigneur d'Ittre demeurerat l'Image de Nostre-Dame 28
1634 : Quant à l'Image de Nostre-Dame, elle demeurerat en sondit chœur . . 29
1686 : Des Inconveniens au reguard des filles qui portent l'Image de la Vierge . 30

LA CHAPELLE OU CHŒUR DE NOTRE-DAME D'ITTRE 32
Au XIV^e^ et au XV^e^ siècles 32
1591 ou 1651 ? Toute une page d'histoire ! 33
La chapelle actuelle 34

LE CHŒUR DE NOTRE-DAME D'ITTRE ET LES QUATRE TRANSACTIONS DU XVII^e^ SIECLE 34
Transfert de sépultures - Eglise commune - Galerie 34
1686 : L'agrandissement du chœur de Saint-Remy et ses péripéties 36

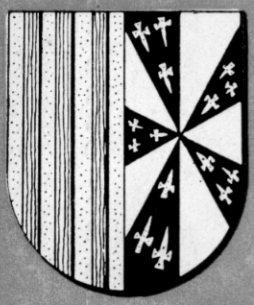
LES MANIFESTATIONS AUX XIX^e^ ET XX^e^ SIECLES 37
De 1836 à 1936 : Un siècle de missions et de jubilés 37
Le jubilé de 1936 : VI^e^ Centenaire de Notre-Dame d'Ittre 37
Les deux dernières missions 40

LA STATUE OU L'*IMAGE* DE NOTRE-DAME D'ITTRE 41

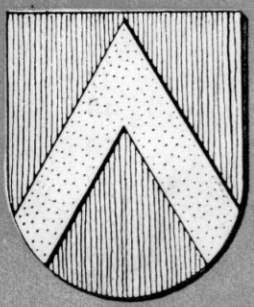
LES DICTONS 43

Annexe 1 : Oraison à Notre-Dame d'Ittre 44
Annexe 2 : Ave Maria de Notre-Dame d'Ittre 45
Annexe 3 : Cantique jubilaire (1886) 46
Annexe 4 : Une guérison miraculeuse en 1663 47
Bibliographie consultée 50
Table des matières 51

ENTRE SENNE ET SOIGNES



FAUCUWEZ-OOGHE



HERZELLES



RIFFLART



TRAZEGNIES



NOSTRE DAME D'ITTRE

Florent de Rifflart et Jacqueline d'Yve sont agenouillés devant Notre-Dame d'Ittre debout et revêtue de son manteau espagnol. A l'arrière-plan remarquons l'église et ses deux chœurs de dimensions encore identiques. Vers 1652-1657.